

INTRODUCTION

Un milliard trois cent mille personnes environ soit 20% de la population mondiale vivent dans la pauvreté absolue, avec un revenu inférieur à un dollar américain par jour (OMS, 2000). Ces personnes n'ont pas pu bénéficier des fruits du développement économique.

Compte tenu de son caractère multidimensionnel et multisectoriel, la pauvreté est aujourd'hui un programme crucial pour la communauté internationale (Dossou-Gbété et Noumonvi, 2010). A ce titre, elle s'est engagée, à travers les définitions des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à réduire à moitié à l'horizon 2015 le nombre de personnes vivant dans un état de la pauvreté extrême. C'est pourquoi depuis les années 90 l'attention accordée à la lutte contre la pauvreté s'est particulièrement intensifiée, tant au niveau de l'appréhension globale des enjeux au plan international qu'en ce qui concerne les stratégies et les programmes nationaux du développement. Toutefois, la pauvreté ne peut être réduite si on s'y attaque sur tous les fronts. C'est dans ce contexte que l'interphase entre pauvreté et agriculture revêt une importance primordiale.

Depuis 1990, le Bénin a opté pour le libéralisme économique. Mais, 25 ans après, le pays demeure un des plus pauvres de la planète, avec secteur privé embryonnaire et une prééminence du secteur informel. L'économie reste unijambiste avec une concentration des efforts du gouvernement sur la filière coton moribond.

Depuis 2012, le Bénin a renoué avec une croissance établie à 5,4% selon les statistiques rendues publique par le ministère de l'économie et des finances en mars 2013. Cela fait suite à une décennie au cours de laquelle, la croissance a oscillé autour de 4% depuis 2000. La période a été marquée par deux récessions profondes, avec des taux très bas de 2,9% et 2,6% respectivement en 2005 et 2006. Cette tendance à l'amélioration des performances économiques devraient se maintenir en 2014, 2015 et 2016 avec un taux de croissance estimé entre 5,5%, 6% et 6,5% (Gbètoenonmon, 2013).

A travers divers documents de politique économique, le Bénin se réclame à être un pays agricole qui ambitionne, de part sa position géographique, de devenir un « Hub régional de négoce et de service à valeur ajoutée » pour la réduction de la pauvreté afin d'assurer un développement durable. Le non accès aux financements publics, aux microcrédits, le manque de l'encadrement et la non vulgarisation des agriculteurs particulièrement ruraux. Au regard

des relations entre agriculture et pauvreté ci-dessus évoquées, nous nous proposons de travailler sur le thème «Analyse de l'effet des dépenses publiques de l'agriculture sur la pauvreté au Bénin».

Le document est organisé en trois chapitres. Le premier chapitre présente le cadre théorique de l'étude, le second chapitre porte sur le cadre institutionnel du stage et le troisième prend en compte le cadre méthodologique et les résultats.

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

SECTION 1 : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFSET HYPOTHESES

1-1-PROBLEMATIQUE

Le budget de l'Etat peut être défini comme l'ensemble des documents, voté par le parlement, qui prévoit et autorise les ressources et les charges de l'Etat pour chaque année. C'est donc un acte de prévision et d'autorisation de perception des impôts et des dépenses des deniers publics. Le parlement doit donner chaque année au gouvernement l'autorisation de percevoir l'impôt (principe annualité), ce qui lui permet de contrôler l'usage des deniers publics (Vie-Public, 2001).

Le budget de l'Etat suit des règles précises de présentation et de vote. Il permet de retracer, de manière sincère, l'intégralité des recettes et des charges de l'Etat. Jusqu'ici, les crédits étaient ouverts dans un chapitre. Désormais, avec la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), ils sont répartis par programme.

Le budget se borne en effet à décrire les recettes et les dépenses d'une année civile, alors que la loi de finance fixe et décrit la politique de gouvernement et ses moyens d'action. En conséquence, la loi de finances inclut le budget, mais elle dépasse largement le cadre comptable dans la mesure où elle détermine la politique budgétaire. Les finances locales sont caractérisées par leur poids croissants de l'économie. En 2008, les dépenses des administrations publiques locales (région, département, commune, établissement publics de coopération inter communale ou EPCI) représentaient 11,2% du PIB et l'investissement local (essentiellement consacré aux bâtiments et aux travaux publics) représentait 73% de l'investissement public national grâce à la décentralisation initiée par les lois des 02 Mars et 22 Juillet 1982 et précisée par la révision constitutionnelle du 28 Mars 2003 or, à partir de 1993, de nombreuses lois modifiant la structure des impôts locaux ont eu pour effet de diminuer des recettes fiscales locales, sans organiser nécessairement les compensations intégrales par des dotations versées par l'Etat (par exemple la vignette automobile, due par les particuliers et perçue par les départements, a été supprimée dans sa quasi-totalité en 2001 et n'a été que partiellement compensée au titre de la dotation globale de la décentralisation). (Buisson, 2009)

Par ailleurs, en l'absence du mécanisme correcteur automatique, seul, une intervention de l'Etat peut lutter contre la pauvreté. Le diagnostic étant d'une insuffisance de la demande globale, le remède consiste en intervention qui stimule la demande. Le budget de l'Etat constitue alors un outil particulièrement important. En effet la dépense publique est un élément de la demande globale. Celle-ci est donc directement influencée par le choix de l'Etat. La manipulation des dépenses et des recettes publiques est d'autant plus efficace qu'elle a un effet multiplicateur: l'effet final sur le PIB est un impact sur la demande.

Le développement économique s'accompagne de profondes mutations. Celles-ci ont d'abord un caractère structurel et se manifestent notamment par des transformations sectorielles. Le poids relatif de l'agriculture, de l'industrie et des services diffère en fonction des niveaux de développement. Les mutations observées relèvent également des politiques sectorielles. Les stratégies de développement consistent aussi à identifier les branches d'activité que l'on considérera comme moteurs. Ainsi la politique agricole est l'ensemble des mesures complexes visant à affirmer le rôle de l'agriculture dans le développement économique. Les mesures allant dans ce sens sont: les réformes agraires, les changements techniques et les politiques commerciales domestiques. De plus, les sociétés rurales qui font appel à des techniques traditionnelles qui acquièrent fréquemment les habitudes et des attitudes qui renforcent les anciennes méthodes et font de la sorte obstacle au changement. L'agriculture se distingue des autres secteurs par une troisième caractéristique: l'importance majeure du sol en tant que facteur de production. L'existence de terres cultivables, que celles-ci soient relativement abondantes par rapport à la population comme en Afrique. Enfin l'agriculture est le seul secteur qui produit de l'alimentation. Pour survivre, l'humanité peut se passer d'acier, de charbon ou d'électricité, mais pas de nourriture. Ce qui provoque l'effet des dépenses publiques de l'agriculture sur la pauvreté.

La République du Bénin est un pays d'Afrique de l'ouest. Sur le plan démographique, c'est un pays qui compte environ 11 millions d'habitants (60% en milieu rural en 2015). Sur le plan économique, le Bénin est un pays dont l'économie se repose sur l'agriculture. En effet, selon MAEP(2015), elle emploie environ 70% de la population active, participe pour près de 39% à la constitution du PIB, procure 80% des recettes d'exportation du pays et participe à hauteur de 15% aux recettes de l'Etat et par conséquent, contribue à la lutte pour la réduction de la pauvreté. Une importante somme de preuve donne à penser que les agriculteurs

traditionnels sont efficaces, ils ont déjà fait des adaptations intelligentes parfois complexes et subtiles à leurs environnements et qui sont prêts à effectuer de nouveaux changements pour développer leur bien-être, pourvu que les perspectives d'amélioration soient claires et qu'ils ne courent pas un risque inacceptable de mauvaise récolte et même de famine (Schultze, 1964). Le problème qui se pose est l'insuffisance des dépenses publiques dans le secteur agricole, émanant le problème spécifique du manque du micro crédit, la non mécanisation de l'agriculture, le manque des subventions, la non suivie des agriculteurs, le manque de l'étude de sols et l'insuffisance des intrants et infrastructures. Ainsi, afin de mieux cerner les contours liés à l'augmentation du taux de pauvreté au Bénin, nous avons choisi dans le cadre de notre étude comme thème: «Analyse de l'effet des dépenses publiques de l'agriculture sur la pauvreté au Bénin» Pour remédier à ce problème nous formulons deux questions fondamentales à savoir:

- quel est l'effet des dépenses de fonctionnement de l'agriculture sur la pauvreté au Bénin ?

- quel est l'effet des dépenses d'investissement agricole sur la pauvreté au Bénin?

1-2-OBJECTIFS

Notre objectif général est de contribuer à l'amélioration de la part du budget de l'Etat orientée vers le secteur agricole. Pour atteindre ce d'objectif nous fixons des objectifs spécifiques :

- ❖ déterminer l'effet des dépenses publiques d'agriculture réparties en fonctionnement sur la pauvreté au Bénin.
- ❖ démontrer que les dépenses publiques d'agriculture réparties en investissement ont un effet sur la pauvreté au Bénin.

1-3-HYPOTHESES

Pour répondre à ces questions de recherche, nous formulons des hypothèses :

- ✓ les dépenses de fonctionnement agricole réduisent le niveau de la pauvreté au Bénin.
- ✓ les dépenses d'investissement agricole affectent positivement la pauvreté au Bénin.

SECTION2: REVUE DE LA LITTERATURE

Dans cette section, nous ferons le point de quelques connaissances et études sur le lien entre les dépenses d'agriculture et la pauvreté au Bénin.

La revue de la littérature est la partie de notre travail qui nous permet de faire le point des recherches ou travaux théoriques et empiriques effectués par d'autres auteurs en rapport avec le thème de notre étude. En effet, nous aborderons ici les différents auteurs sur la problématique des dépenses d'agriculture sur la réduction de la pauvreté. Elle est en deux points à savoir à la clarification des concepts et des approches théoriques des notions d'agriculture, de la pauvreté et le lien existant.

Paragraphe1:Clarification des concepts clés

1-Concept de la pauvreté

La pauvreté est un concept qui ne se prête pas aisément à une définition, du moins à une définition qui fait l'unanimité. La raison en est bien simple, la pauvreté porte sur plusieurs aspects aussi divers et variés que les réalités quotidiennes de chaque individu. Ainsi, trois grandes approches de la pauvreté semblent s'être imposées dans la pensée économique au fil du temps (PNUD, 1977), Asselin et Dauphin(2000).Il s'agit de l'approche par le revenu, de l'approche du point de vue des besoins essentiels et de l'approche en termes de capacités.

1-1-Selon l'approche «revenu»

La pauvreté est ce qui prédomine jusqu'à un passé récent, elle était même perçue comme la seule approche. Cette ascendance a été favorisée par la Banque Mondiale, dont les travaux sur la pauvreté se fondent sur l'approche «revenu».

Cette approche repose sur la notion du bien-être économique. Elle se reflète à la théorie macroéconomique de l'utilité qui veut que chaque individu s'emploie à maximiser son utilité (sa fonction d'utilité) qui est le reflet de ses préférences. C'est ainsi dans la littérature, l'approche «revenu» est qualifiée de welfarisme ou plus particulièrement d'utilitarisme. Les tenants de cette thèse ramènent le concept du bien-être économique, qui n'est pas directement observable, à l'utilité générée par la consommation totale. L'utilité, dans ce cas est conçue comme un état mental, tel que le bonheur, le plaisir ou la satisfaction du désir procuré à une personne par la consommation ou la pression du bien et service (Asselin & Dauphin, 2000). Le bien-être économique est ainsi apprécié par le niveau de vie atteint, en terme du revenu ou

de consommation est inférieur à un seuil, défini comme étant le minimum requis au regard des standards de la société considérée. De manière subséquente, cette approche préconise des politiques axées sur l'augmentation de l'emploi et donc du revenu, pour alléger la pauvreté. C'est dans ce sens qu'elle est qualifiée d'approche revenu de la pauvreté.

1-2-Selon l'approche par les besoins essentiels ou les besoins de base.

L'idée de base de cette approche est que la pauvreté ne peut se réduire aux dimensions monétaires que sont le revenu et la consommation, mais qu'elle implique également d'autres aspects non monétaires d'où la notion multidimensionnelle. L'approche de la pauvreté par les besoins essentiels met particulièrement l'accent sur le fait que tout être humain, pour mener une vie décente, doit pouvoir satisfaire un certain nombre de besoins fondamentaux, en particulier l'éducation, la santé, la nutrition, l'eau potable, les aménagements sanitaires, l'habitat, les services de transport public, etc. Au plan conceptuel, l'analyse de la pauvreté en termes des besoins essentiels marque une rupture avec l'approche «revenu» en ce sens qu'elle ne s'intéresse pas en premier lieu au «bien-être», mais en priorité à la satisfaction des besoins de base. Ainsi, pendant que l'approche «revenu» met l'accent sur le bien-être économique, l'approche par les «besoins essentiels», insiste sur le fait que «l'on doit "être" avant "d'être bien"» (Asselin&Dauphin, 2000). De ce fait l'approche par les «besoins essentiels» introduit une vision plus humanitaire par rapport à l'approche «revenu». C'est à ce titre que ses partisans, sans remettre en cause le bien-fondé des politiques de lutte contre la pauvreté orientées vers l'accroissement des revenus, privilégient plutôt les politiques axées sur la satisfaction des besoins de base.

1-3-Selon l'approche par les capacités

Selon cette approche, la pauvreté par les capacités est la plus récente. Cette approche soutient que la pauvreté ne saurait se résumer à une question de satisfaction des besoins essentiels (le fait d'être) et encore moins d'utilité (le bien-être), mais avant tout aux habiletés et capacités humaines.

2-Typologie de la pauvreté

2-1-Pauvreté monétaire: Dans l'approche monétaire, l'indicateur de niveau de vie retenu est le revenu du ménage. Il est défini comme la somme des revenus, en espèces et en nature, qui, en règle générale, sont de nature récurrente et sont perçus régulièrement par le ménage ou par ses membres, à intervalles de temps inférieurs ou égaux à un an. Cependant, les difficultés

pour recueillir des estimations fiables sur le revenu incitent les statisticiens à se tourner vers la consommation finale qui est souvent mieux appréhendée sur le plan statistique. Un autre argument qui milite également pour l'utilisation de la consommation comme indicateur du niveau de vie, ne tient au fait que la consommation qui procure du bien-être et non le revenu.

2-2-Pauvreté non monétaire: C'est une approche qui combine les variables de conditions de vie et patrimoine ou actifs du ménage. Elle cherche à réparer un certain nombre de difficultés, de manques ou de privations dans différents domaines des conditions d'existence des ménages. Cette mesure est objective mais non monétaire. Ces domaines peuvent renvoyer à une pauvreté de nature "existentielle" (alimentation, logement, par exemple) ou de nature "sociale" (relations, emploi, loisir,...). Cette forme de pauvreté intègre les actifs (ou richesse) physiques ou financiers du ménage. Cet indicateur appréhende une forme structurelle de la pauvreté, car portant un stock qui n'est pas destructible par les chocs conjoncturels.

3-Le concept de la politique budgétaire: La politique budgétaire avec la politique monétaire sont les principaux leviers de la politique économique. En effet, la politique budgétaire consiste à utiliser certains instruments tels que les dépenses publiques, les endettements publics et les prélèvements fiscaux pour influencer sur la conjoncture économique. Elle s'appuie sur l'élaboration des ressources et dépenses de l'Etat pour l'année. De cette présentation succincte de politique budgétaire, il ressort deux notions principales et importantes que sont les ressources et dépenses publiques. La règle veut que les ressources et les dépenses s'égalisent afin que le budget soit équilibré, un excédent ou un déficit selon les courants de pensée est appendit ou décrié. Ces différentes conceptions ont donné naissance à une politique budgétaire qui utilise le solde budgétaire comme un instrument de politique économique en sens qu'il donne un reflet de l'activité économique. Ces différentes conceptions ont donné quatre approches de la politique budgétaire:

- Le cyclique de Myrdal (2006): le solde budget déficitaire est souhaité s'il est étalé sur plusieurs années afin que les années excédentaires comblerent les années déficitaires;
- □Le budget compensatoire (Lerner, 2008): le budget compense un écart (permanent) entre l'épargne et l'investissement d'une insuffisance chronique de l'investissement privé;
- La politique budgétaire anticyclique utilise le rôle de régulateur du budget et se repose sur le jeu des stabilisateurs automatiques publics en vue d'agir sur l'activité

économique. Cette politique tend à se transformer en une conjoncturelle discrétionnaire;

- L'approche keynésienne (2001) attribue un rôle au budget. Le solde budgétaire du service à la politique économique et selon les orientations politiques du moment, le budget doit relancer l'économie (budget en déficit) et budget austérité pour freiner l'activité économique.

Les dépenses publiques proviennent de la politique fiscale. La fonction de la fiscalité est d'assurer la recette de financement de la production des services traditionnels. Elle sert également les redistributions du revenu. Elle est utilisée pour réduire les disparités sociales grâce au recours à la progressivité des taux d'imposition, à abattement d'éducation pour les charges personnelles et familiales. Ainsi, l'Etat doit utiliser son pouvoir de taxation, de dépense et d'endettement pour réaliser une allocation des ressources. Les recettes publiques financent les dépenses de l'Etat, qui sont les dépenses de secteur public engagé en vue d'un intérêt public. Les dépenses publiques sont des dépenses effectuées par l'Etat pour son fonctionnement et celles orientées vers les secteurs prioritaires (sociaux, sécurité) pour l'amélioration du bien-être des populations.

Paragraphe2: Revue théorique de la littérature

La lutte contre la pauvreté est une des préoccupations des économistes. Depuis l'application des Projets d'Ajustements Structurelles (PAS) et leur échec, la lutte contre la pauvreté est devenue la priorité pour les institutions de Breton Wood. Cette revue de la littérature s'attachera à présenter les concepts de la politique budgétaire et son rôle dans la réduction de la pauvreté, ensuite montrer la pauvreté sous toutes ses formes, et les stratégies pour les combattre.

Demery & al (1992) & Aho & al (1997) ont tous montré impact social de la dépense publique. Ils ont montré que les dépenses publiques permettent d'accroître les productions et les profits des facteurs et par conséquent d'augmenter les revenus des ménages. Il ne faut surtout pas omettre de préciser que les dépenses publiques dépendent de la politique budgétaire. Le budget est donc un instrument d'exécution de la politique gouvernementale principalement dans le domaine économique et social car l'Etat par l'intermédiaire de son budget essaie de réduire les inégalités de richesse, mais aussi de régulariser la croissance économique. La liaison ainsi ressortie permet de voir que la politique budgétaire a son rôle dans la lutte contre la pauvreté. Les dépenses publiques jouent un rôle majeur dans la lutte

contre la pauvreté. Les effets de la politique budgétaire peuvent être appréhendés à travers ce schéma ci-dessous.

Schéma: Effet de la politique budgétaire sur les ménages.

Niveau macroéconomie: les infrastructures, les dépenses sociales, les marchés des biens et services.

Niveau méso économique: marché des capitaux humains, revenu des ménages

Niveau microéconomie: consommation, accumulation des actifs et produits. C'est dans cette même idée qu'était UME(2006), en montrant que la politique budgétaire consiste à utiliser le budget de l'Etat comme un instrument de régulation conjoncturelle. Elle peut freiner l'activité en cas de déséquilibre et d'inflation. Mais a surtout pratiqué selon les prescriptions de Keynes, pour dynamiser une économie dépressive. Pour accroître les créations emplois, il suffit de stimuler la production intérieure en augmentant les dépenses de l'Etat un déficit budgétaire. Celui-ci sera temporaire, car la création de la richesse supplémentaire permettra de résorber rapidement par les recettes fiscales accrues. De même le Plan Annuel de Gestion des Dépenses des Ministères et Organisation de Québec (2015) a montré l'impact social des dépenses des ministères. En effet, dans le secteur agricole, la mise en œuvre des politiques, des programmes et des mesures destinées au développement du secteur touchent les domaines de la production agricole, la capture des produits marins, l'aquaculture, des services à la production, de la transformation et de la distribution alimentaire au réseau de l'hôtellerie de la restauration et les institutions et de la consommation des produits alimentaires. Dans le secteur éducatif, la part de budget allouée à l'éducation est répartie en dépense d'investissement et de transfert. Ce budget tient compte à la fois de la planification de l'engagement du ministère à l'égard du développement de ses divers programmes et des dépenses découlant les facteurs décroissance comme l'augmentation de la clientèle et fonctionnement du réseau scolaire.

Selon Tanzi & Zée (1997), les dépenses publiques peuvent affecter le taux de la croissance économique au moins par deux canaux:

- Directement, en augmentant le solde du capital de l'économie à travers par exemple l'investissement en infrastructure ou l'investissement des entreprises publiques.
- Indirectement, en augmentant la productivité des facteurs, des productions offertes par le secteur privé, à travers les dépenses d'éducation, de santé et d'autres services qui contribuent à l'accumulation du capital humain.

Selon (Smith, 1776; Ricardo, 1817; et al) ont fait une importante contribution en expliquant la relation entre la pauvreté et la croissance. Ils prétendent que celle-ci pourrait se résorber en adaptant des politiques appropriées en favorisant la croissance économique. Smith pense que l'économie moderne a besoin de division de travail, mais qu'elle risque de diminuer les opportunités d'emplois des travailleurs pauvres et d'aggraver la pauvreté. Pour éviter cela, il a suggéré à l'Etat de fournir les moyens d'adapter la main d'œuvre au marché (HCPM & Aho & al, 1997).

Cependant, selon Malthus (1798), secourir les pauvres c'est multiplier la pauvreté. En effet pour lui la réduction de la pauvreté est difficile puisque les hommes augmentent de façon géométrique tandis que les progressions des ressources suivent un rythme arithmétique. Par conséquent les lois sur les pauvres sont condamnées à un échec car elles favorisent la multiplication des pauvres. Il reconnaîtra plus tard que le progrès technique s'accompagne de revenu élevé. Sa stratégie de lutte est la limitation des naissances. Toute fois il défend l'idée de l'école gratuite et obligatoire car les lumières apportées au peuple sont la meilleure façon de lutter contre la pauvreté.

Selon INSAE (2013), le rapport note une amélioration des conditions d'existence des ménages pauvres (pauvreté non monétaire) au Bénin entre 2006 et 2011, contrairement à la pauvreté monétaire qui a connu une évolution erratique avec encore un niveau relativement élevé. La pauvreté monétaire est plus rependue et prononcée en milieu rural. La situation inverse est notée en ce qui concerne la pauvreté non monétaire. Ce rapport montre que le taux de scolarité est faible (10%) et que plus de la moitié de la population active occupée au Bénin est caractérisé par le sous-emploi lié à la production et à la dureté du travail. En ce qui concerne les ménages qui sont entrés dans la pauvreté ou qui sont restés toujours pauvres, ce sont ceux vivant en milieu rural, ils sont généralement de grande taille et ayant un niveau de vie initialement faible, dirigés par des hommes, en général âgés et travaillants dans le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche et artisanat) pour compte propre ou entant que manœuvres ou apprentis. Les pôles de croissances identifiées par le gouvernement dans sa Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP) ciblent la majorité des pauvres. Mais les résultats en termes de la réduction de la pauvreté sont limités, voire négatifs malgré les performances notées au niveau de ces secteurs en 2006-2011. Ceci montre ainsi l'importance de ces secteurs en particulier secteur agricole dans la stratégie de la réduction de la pauvreté. Par ailleurs la connexion entre la croissance économique et la pauvreté est effective mais concerne essentiellement les ménages les plus pauvres.

MDAEP(2001), a proposé une méthodologie plus adaptée pour l'élaboration des budget-programmes avec la nécessité d'élaborer les Cadres de Dépenses Sectoriels Moyen-Terme(CDSMT) et a fait des recommandations telles que le renforcement du cadre organisationnel du ministère en charge du développement à accompagner les ministres pour assurer l'arrimage des budget-programmes avec la stratégie sectorielle et nationale, l'examen du calendrier budgétaire afin d'élaborer plus tôt les CDSMT et CDMT pour que le ministère dispose du délai nécessaire pour élaborer leur programme. C'est ainsi que les experts de la Banque Mondiale(2002) ont fait des recommandations qui suivent «parallèlement au budget du programme mené au niveau des ministères PERAC, il serait souhaitable que la direction du budget expérimente avec deux ou trois directions du ministère dont une au moins au sein même des ministères des finances, une forme de contrat d'objectif triennal». Cette nouvelle recommandation oblige tout Etat responsable à changer de mode de gestion en visant davantage la performance de ces choix budgétaires et en formulant à plus au moins long terme. Ce qui suscite au Bénin, la création de GAR en 2003 qui est «une stratégie ou une méthode de gestion selon laquelle une organisation veille à ce que ses procédures, produites au service, contribuent à la réalisation des résultats clairement définis», l'élaboration de SCRIP en 2007 qui est associée au PAP qui constitue le cadre de programmation du budget, de financement et suivie des programmes du financement de l'Etat.

Il existe une panoplie d'instruments que les gouvernements et les donateurs peuvent utiliser pour promouvoir la croissance agricole nécessaire en Afrique. Pour eux, les dépenses publiques sont une des méthodes les plus directes et efficaces (Schengen Fan et al, 2008). Les modèles d'économie duale inspirés par Lewis (1954) et populaire en économie du développement dans les années 1960 et les années 70 ont généralement considéré l'agriculture comme un secteur de subsistance. Depuis lors, plusieurs auteurs ont constaté que les effets multiplicateurs de l'agriculture pour les produits non agricoles sont importants, en particulier en Asie, mais aussi en Afrique sub-saharienne(ASS).

Selon ReSAKSS (2010), les gouvernements de l'UA ont montré que pour réduire la pauvreté, il faut accroître les dépenses publiques consacrées à l'agriculture en les portant à au moins 10% du total des dépenses budgétaires de l'Etat. En effet, au Burkina, la contribution de l'Etat dans le secteur se fait selon plusieurs scénarios: apport de financement sous forme d'inscription «font de crédit» dans le budget de l'Etat, la réduction des droits et taxes sur les intrants, les apports en équipement, la création d'un environnement favorable aux investissements dans la fertilité des sols et les dépenses du fonctionnements (les dépenses des personnels, d'achat de biens et services et transfert courant(subvention) de l'administration et

Les services en charge de l'agriculture). De même au Bénin, pour atteindre son objectif de l'émergence de 2002-2006, l'Etat a effectué significativement ses dépenses d'investissement et du fonctionnement publiques dans le secteur agricole sans négliger celui du secteur d'éducation. L'atteint de cet objectif permet d'accroître la production agricole en quantité et en qualité et de relever le revenu des producteurs tout en élevant la contribution du secteur agricole au PIB. De 1985 à 1995 il ressort d'après l'analyse de table ronde que la chute de la croissance économique du Togo est la résultante de la baisse tendancielle des dépenses publiques dans le secteur d'éducation, santé et en particulier dans le secteur agricole (qui explique mieux cette chute observée). Il en est de même pour les pays comme le Sénégal, le Niger, le Mali et la Côte d'Ivoire.

Selon JS (2011), il révèle que seule l'augmentation des dépenses destinées au secteur agricole, aux infrastructures d'appuis à la production et au capital humain (éducation et santé) s'est révélée la plus bénéfique à l'économie béninoise. Dans la plupart des recommandations issues de l'étude apparaissent: veiller à l'évolution de la taille du gouvernement mesurée succinctement par les ratios «dépenses publiques/produit intérieur brut», «dépenses courantes/produit intérieur brut», «dépenses en capital/produit intérieur brut» dans la perspective de contribuer à l'efficacité de la politique budgétaire de l'Etat pendant l'opération de la SCRP 2011-2015; orienté les investissements publiques dans le secteur agricole et dans les infrastructures et d'appuis à la production pendant l'opération de la SCRP2011-2015. Ces différentes stratégies devront induire une meilleure croissance économique pouvant aboutir à la réduction de la pauvreté et les inégalités. Selon le ministre du développement, pour relancer la croissance économique en 2012, le gouvernement a identifié deux pôles d'action prioritaire: transport logistique et commerce et développement agricole afin de permettre au Bénin d'assurer la sécurité alimentaire de sa population, de rendre disponible les semences et intrants, de transformer les capacités productives des petits éleveurs, pêcheurs et agriculteurs, d'améliorer les revenus et la création d'emploi d'une part et d'autre part de contribuer à l'amélioration de la productivité et compétitivité qui vont induire à terme un doublement de la richesse douanière. Selon Biao, essentiel actuellement est d'aller à l'industrialisation et mettre l'accent sur la transformation. Il serait souhaitable d'utiliser les critères de convergence au niveau de l'UEMOA. Il souhaite une politique économique qui tiendra compte de la stratégie macroéconomique, de la stabilité des échanges extérieurs, des développements humains durables dans multi-dimensionnalité, surtout les facteurs culturels. Il faudra revoir nécessairement les fondamentales politiques pour relever les défis structurels de

la bonne gouvernance. Il s'agit ici du défi de crédibilité politique liée à la bonne intention pour l'atteinte des bons résultats.

Berthé & Keita(2009) ont fait une importante contribution en expliquant la relation entre les investissements agricoles et la croissance économique en vue de réduction de la pauvreté au Mali. Ils ont montré également le rôle primordial que joue l'agriculture pour assurer une large croissance des revenus et réduire significativement la pauvreté en utilisant un modèle d'équilibre général calculable. En effet, l'objectif attendu est de permettre aux producteurs et aux autres opérateurs de filière agricole de disposer service technique et financier agricole. Les perspectives démographiques montrent que la population du Mali va doubler en 2025 et la grande partie de cette population sera concentrée dans le triangle des axes Ségou-Bamako-Sikasso. Ce phénomène entraînera une fuite massive de la main d'œuvre rurale vers les centres urbains, avec une demande accrue en besoin alimentaire. Pour lever ce déficit il faut introduire les progrès techniques dans le système de production agricole et développer la mécanisation agricole telle qu'exprimé par les plus hautes autorités lors de lancement de la campagne agricole 2005. Ce choix devient incontournable pour le pays. Pour ce fait une attention particulière sera dévolue aux activités de promotion féminine et de lutte contre la pauvreté.

Cependant, Cabral, Cissé & Dragne(2014) ont aussi montré la relation entre croissance agricole et optimum d'investissement pour une réduction de la pauvreté au Sénégal. Ils ont mis en évidence le rôle de l'agriculture dans la réduction de la pauvreté. De ce fait leur recherche consiste à explorer les conséquences de cette politique prévue dans le cadre du PDDAA sur la réduction de la pauvreté au Sénégal. Une désagrégation des ménages en âge représentatif des zones rurales et des zones urbaines permettent aussi d'intégrer le comportement micro des ménages, et de quantifier les effets de ces chocs et politiques sur eux. A cet effet, un modèle décroissance de l'agriculture et de réduction de la pauvreté a été construit pour le Sénégal, afin de répondre aux questions soulevées. Leur estimation montre que le prélèvement de la part de budget d'agriculture dans le budget global à 10% n'aurait pas d'effet sur les variables réelles du modèle ni sur la pauvreté comparée à une part constante du budget. La mesure consistant à porter progressivement la part de l'agriculture de 4,1% à 10% aura pour effet une réduction du besoin de financement.

Par ailleurs, dans l'action(2015) au Bénin, selon Alinsato, en insistant sur la position de l'Afrique pour les ODD dont l'objectif principal est«d'éradiquer la pauvreté sur toutes ses formes et rapidement réduire les inégalités dans le cadre du développement inclusif et durable soutenus par les emplois décents», a montré que les six filières du PAC (la transformation

économique structurelle et croissance inclusive, science, technologie et innovation ; développement axé sur l'être humain; viabilité environnementale, gestion des risques environnementaux et des risques de catastrophe naturel; paix et sécurité et financement et partenariat) ont été abordées en justifiant leur pertinence et leurs domaines prioritaires. Selon Amoussouga, Dossou et al, pour relever le défi de l'éradication de la pauvreté et de la création d'emploi et richesse, la stratégie d'accélération de la croissance économique à un niveau minimal est priorité. Le gouvernement devra opérationnaliser le cadre d'accélération des OMD dans le secteur où les progrès vers les cibles sont lents comme l'agriculture, l'eau, l'assainissement ainsi que les infrastructures et la santé.

Paragraphe3: Revue empirique

Le combat de la pauvreté s'est engagé depuis longtemps avec délustres chercheurs et des institutions internationales. Des plans et stratégies de lutte ont été créés, certains des points convergents tandis que d'autres se contredisent. En utilisant un échantillon de 95 pays en développement sur la période de 1970 à 1990, Kahn et Kumar (1997) ont montré que les effets de l'investissement privé et public sur la croissance étaient significativement différents, l'investissement privé étant de façon consistante plus productif que l'investissement public. Knight, Loayza et Villanueva (1993) et Nelson et Singh(1994) ont aussi mis en évidence le fait que le niveau de l'investissement en infrastructure avait un effet significativement sur la croissance, notamment au cours des années 1980. En faisant une étude en coupe portant sur un échantillon de 119 pays, Easterly et Rebelo(1993) ont estimé que l'investissement public en agriculture avait un effet négatif.

Par ailleurs, plusieurs études empiriques ont mis en évidence l'existence d'une relation inverse entre les impôts et la croissance économique, mais globalement les résultats ne sont pas très robustes. Rodrik (1998) des évidences selon lesquelles la croissance à long terme en Afrique Subsaharienne au cours des années 1965-1990 était affectée significativement par les dépenses publiques(en plus des ressources humaines, la démographie et variable de rattrapage). De faible surplus de l'administration centrale tendait à ralentir le taux croissance du revenu par tête dans la région. Pour leur part Ojo et Oshikoya (1995) ont montré toujours dans le cadre des pays subsahariens, qu'une hausse des dépenses publiques par la croissance du PIB par tête. Dans le cas des pays de l'UEMOA, Tenou (1999) aboutit également aux mêmes résultats. En utilisant le modèle 123 au Bénin, Oloukoi (2009) a montré que les chocs économiques négatifs, tant internationaux, régionaux que nationaux, que subissent l'économie du Bénin et son agriculture, font baisser le revenu des producteurs, le pouvoir d'achat des

consommateurs, les recettes de l'Etat. Ces différents chocs ont montré par conséquent une

baisse de consommation privée des biens domestiques et importés, composés essentiellement de céréales. Cette baisse de niveau de consommation se trouve être aussi renforcé par la perte du revenu réel des ménages. Cette situation a comme corolaire la baisse des épargnes publiques et agrégées entraînant du coup de chute du taux d'épargne et baisse des recettes de l'Etat de façon significative. Il a également expliqué l'accroissement de l'offre de bien composite par la prise de conscience, tant de l'Etat que les autres acteurs (ONG, producteur, etc.) de dynamiser les producteurs agricoles locales pour ne pas dépendre des importations grâce à la mise en place des programmes d'Urgence, d'Appui la Sécurité Alimentaire (PUASA) et le Programme de Diversification Agricole par la Valorisation des Vallées (PDAVV) afin de réduire la pauvreté.

En revanche, à l'aide d'un modèle à correction d'erreur Morley et Perdakis (2000), concluent, dans le cas de l'Egypte, à long terme d'un effet positif des dépenses publiques totales sur la croissance, notamment d'après les réformes fiscales de 1974 à 1991. À court terme cependant, aucun effet significatif n'a pu être mis en évidence. Dans le modèle de Baro (1990), la croissance augmente avec les impôts et les dépenses à des niveaux faibles et baisses ensuite à mesure que les effets distortionnaires dépendent des effets bénéfiques des biens publics. Les dépenses publiques et la croissance économique sont liées significativement quand les dépenses sont en dessous de leur montant optimal. Ayato & Ahossi (2010) ont montré que seule la dépense d'enseignement secondaire contribue significativement à la croissance économique au Bénin sur un échantillon de 1970-2004. De tels résultats conduisent à s'interroger sur la politique d'éducation à mener au Bénin, celle-ci n'étant pas indissociable de la politique économique budgétaire. En effet, en l'absence de ressource financière additionnelle pour financer le développement, la croissance économique peut se poursuivre durablement si la production des facteurs dans l'économie continue de s'améliorer. C'est ainsi que la banque dans son rapport de 2003, construit les sociétés de savoir: nouveaux défis pour l'enseignement supérieur, désastre pour les pays Africains. Elle préconise du fait que l'accent soit mis sur un enseignement post-primaire. C'est une reconnaissance explicite de l'importance de ce niveau d'enseignement autant dans l'accumulation de l'éducation que dans la prospérité économique.

Gonard (2006) a montré la politique budgétaire française durant la législature 1997-2002 suggère deux résultats: l'effet multiplicateur agrégé des finances publiques françaises est probablement inférieur à 1, ce qui tend à réaliser une des propositions théoriques du modèle d'équilibre néo-Ricardienne ; la politique budgétaire Française massivement pro-

cyclique lors de la phase hausse du cycle 2000-2011 a complètement neutralisé l'effet ; modérateur des stabilisateurs automatiques.

Cependant, d'après l'analyse de Balara et al (2010), les résultats traduisent une contribution négative de la productivité globale des facteurs à la croissance aussi bien au niveau globale que sectoriel sur la période 1983-2008 indiquant ainsi une perte déficience de l'économie et en particulier du secteur agricole, ce qui contribuerait à expliquer le niveau relativement élevé de la pauvreté au Bénin et en particulier dans le secteur agricole. Ainsi ces résultats suggèrent que pour réduire la pauvreté, il faut mettre plus d'emphasis sur la productivité et non pas seulement sur le niveau de la production agricole de sorte que la croissance agricole vienne d'une augmentation de la productivité et non seulement d'une augmentation de la superficie emblavée.

CHAPITRE 2 : CADRE INSTITUTIONNEL DE NOTRE STAGE

Il s'agit de présenter le cadre institutionnelle et le déroulement de stage.

SECTION 1 : PRESENTATION DU LIEU DESTAGE

Dans le cadre de la réalisation de notre mémoire, nous avons effectué notre stage au ministère De l'agriculture, de l'élevage et de la pêche précisément à l'INRAB.

Cette partie sera consacrée non seulement à la présentation, à la mission et aux attributions mais également au public cible et au partenariat.

1-1-Présentation

L'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) est un établissement public à caractère scientifique et technique, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Créé en 1992, en remplacement de la Direction de la Recherche Agronomique, l'INRAB est constitué d'entités dont la plus ancienne (la station de Niaouli) a fêté son centenaire en 2005. Au plan institutionnel, l'INRAB est sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Il est le coordonnateur du Système National de Recherche Agricole au Bénin.

1-2-Statut

Etablissement public à caractère scientifique et technique, doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie administrative et financière, l'INRAB est placé sous la tutelle du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP).

1-3-Mission et attributions

L'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) a pour mission essentiellement de produire des technologies pour le monde rural en harmonie avec la préservation des ressources naturelles et de contribuer ainsi à l'avancement de la science.

A ce titre, ses principales attributions sont: Contribuer à l'élaboration de la politique nationale de recherche agricole dans les domaines relevant de sa compétence; concevoir, exécuter ou faire exécuter soit de sa propre initiative, soit à la demande du Gouvernement, des organismes publics ou privés, nationaux ou internationaux, des programmes de recherche présentant un intérêt particulier ou général dans les domaines intéressants le secteur agricole; contribuer à

Assurer le transfert des acquis de recherche en direction des utilisateurs; coordonner sur le plan national, toutes les activités en matière de recherche agricole; contribuer à la formation des cadres pour la recherche agricole et le développement; effectuer des études et expertises en matière de recherche agricole et publier et diffuser les résultats des travaux de recherche et plus généralement concourir ainsi au développement de l'information technique et scientifique.

Les actions énumérées ci-dessus sont exécutées essentiellement à travers les programmes sectoriels ou régionaux adoptés par le Comité Nationale de la recherche agricole et le conseil d'administration de l'institut.

1-4-Public cible

La cible de l'INRAB est constituée entre autres par (i) les utilisateurs finaux des produits des recherches que sont les agriculteurs/agricultrices, les transformateurs/transformatrices de produits agricoles et leurs organisations professionnelles, (ii) les utilisateurs intermédiaires des produits des recherches agricoles, à savoir des organismes publics, les organisations non gouvernementales ou privées nationales actifs dans la vulgarisation agricoles, des projets et programmes de développement rural, des décideurs politiques au niveau du secteur, les organismes de coopération au développement et les partenaires techniques et financiers au Bénin.

1-5-Partenariat

L'INRAB travaille avec les institutions membres du Système National de la Recherche Agricole (SNRA) du Bénin, les institutions internationales, de recherche installées au Bénin, les institutions sous-régionales et régionales et les institutions internationales.

Ses principaux partenaires techniques et financiers sont: Gouvernement béninois –

CORAF/WECARD–AfricaRice–PPAAO–CoopérationFrançaise/CIRAD–FARA–FAO

–IITA– USAID– BIODIVERSITY– OCDE –HELVETAS etc.

SECTION 2 : STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET FONCTIONNELLE DE L'INRAB

Pour accomplir sa mission, l'Institut National de Recherche Agricole du Bénin dispose: d'une Direction Générale et des Centres de Recherche Agricole(CRA).

2-1-Direction Générale

La Direction Générale est placée sous l'autorité d'un Directeur Général qui est garant de l'organisation scientifique, technique, administrative et financière de l'institut et de la mise en œuvre de l'ensemble des activités de Recherche du Système National Recherche Agricole (SNRA) du Bénin.

Le Directeur Général assure le Secrétariat permanent du Comité Nation de la Recherche Agricole (CNRA).

Il représente l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin dans tous les actes civils en justice et vis-à-vis des tiers.

Il veille au développement et à la gestion des relations entre l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin et les centres nationaux et internationaux de Recherche.

Le Directeur Général est assisté d'un Directeur Général Adjoint.

Le Directeur Général de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin gère les ressources humaines, financières et le patrimoine de l'Institut. Il est l'ordonnateur du Budget de l'Institut.

Le Directeur Général de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin comprend: un Secrétariat Particulier (SP); un Secrétariat Administratif(SA); une Direction Scientifique (DS), avec un Service d'Animation Scientifique (SAS), et une Unité de Planification, Suivi et Evaluation (UPSP) ; une Direction de l'Administration et des Ressources Humaines (DARH), avec des services spécialisés ; une Direction des Ressources Financières (DRF) ; un Service de l'Audit Interne(SAI) et un Service des Relations Publiques et de la Valorisation (SRPV).

2-1-1-Secrétariat Particulier

Le Secrétariat Particulier est chargé de la rédaction du courrier confidentiel, la réception et l'expédition du courrier confidentiel, la réception et l'envoi des messages personnels du

Directeur Général, la gestion du calendrier du Directeur Général et l'archivage du courrier confidentiel.

2-1-2-Secrétariat Administratif

Le Secrétariat Administratif est chargé de: la rédaction du courrier ordinaire, la frappe ou la saisie des divers documents, la réception et l'envoi des messages, l'enregistrement du courrier à l'arrivée et au départ, la ventilation du courrier conformément aux annotations du Directeur Général, la préparation du courrier au visa et à la signature du Directeur Général, le classement et l'archivage des correspondances, l'accomplissement de toutes tâches de secrétariat qui lui sont confiées par le Directeur Général.

2-1-3- Direction Scientifique

La Direction Scientifique assure la mise en œuvre et la coordination des activités liées à la vie scientifiques de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin.

A ce titre, elle est chargée de: assurer la planification, le suivi et évaluation des activités de recherche, superviser le processus de planification du programme National de Recherche Agricole, suivre l'exécution du Programme National de Recherche Agricole par les mécanismes mise en place auprès des Centres de Recherche Agricole, procéder aux évaluations "ex-anté" et "ex-post" des différents programmes mise en œuvre et émettre des recommandations et avis conséquents, assister le Directeur Général dans la tenue du Secrétariat Permanent du Comité National de Recherche Agricole (SP-SNRA), assister le Directeur Général dans sa mission de coordination des activités du Système National de Recherche Agricole, assurer un meilleur accès à l'information sur les programmes et leur réalisation et réparer les réunions annuelles du Comité Nation de la Recherche Agricole.

La Direction Scientifique comprend: un Secrétariat Administratif (SA), un Service d'Animation Scientifique (SAS), une Unité de Planification et de Suivi et d'Evaluation (UPSE).

2-1-3-1-Secrétariat Administratif

Le Secrétariat Administratif est chargé de: la rédaction du courrier ordinaire, la frappe ou la saisie des divers documents, la réception et l'envoi des messages, l'enregistrement du courrier à l'arrivée et au départ, la ventilation du courrier conformément aux annotations du Directeur Scientifique, la préparation du courrier au visa et à la signature du Directeur Scientifique, le

classement et l'archivage des correspondances et l'accomplissement de toutes tâches de secrétariat qui lui sont confiées par le Directeur Scientifique.

2-1-3-2-Service de l'animation scientifique

Le Service de l'Animation Scientifique est chargé de : veiller à l'animation de la vie scientifique au sein de l'institut, favoriser les publications, les séminaires et l'encadrement des stagiaires, veiller à la qualité de la production scientifique, assurer la promotion scientifique des chercheurs, conseiller le Directeur Scientifique en matière de sélection des stagiaires, conseiller le Directeur Scientifique sur les sujets d'intérêt scientifique dans les matières liées à la production végétale, la production animale, l'économie rurale, la gestion des ressources naturelles et la recherche-développement et la biométrie.

2-1-3-3- Unité de Planification, de Suivi et d'Evaluation

L'Unité de Planification, de Suivi et d'Evaluation est chargée de : mettre en œuvre le processus de planification, assurer la collecte d'information sur le suivi de la recherche agricole, faire les évaluations en cas de besoin, veiller à la création et la mise en jour périodique des données de base sur recherche dans le Système National Recherche Agricole, produire le programme et le rapport annuels d'activités de l'Institut et assurer la préparation des assises du Comité National de la Recherche Agricole et le suivi de l'exécution de ses actes et recommandations.

2-1-4-Direction de l'Administration et des Ressources Humaines

La Direction de l'Administration et des Ressources Humaines assure l'ensemble des fonctions d'ordre administratif.

A ce titre, elle est chargée de: élaborer et mettre en œuvre les procédures administratives, assurer la gestion prévisionnelle des ressources humaines, suivre la carrière des Agents Permanents de l'Etat, élaborer et suivre les contrats du personnel contractuel, élaborer des états d'effectif, veiller à la cohérence et à la légalité des actes administratifs engageant l'Institut National des recherches agricoles du Bénin, gérer les affaires sociales, veiller au règlement des différends contentieux, mettre en œuvre les mesures disciplinaires et les récompenses et exécuter toutes autres tâches d'ordre administratif qui lui sont confiées par le Directeur Général.

La Direction de l'Administration et des Ressources Humaines comprend: un Secrétariat Administratif, un Service d'Administration Générale(SAG) et un Service des Ressources Humaines (SRH),

2-1-4-1-Secrétariat Administratif

Le Secrétariat Administratif est chargé de: la rédaction du courrier ordinaire, la frappe ou la saisie des divers documents, la réception et l'envoi des messages, l'enregistrement du courrier à l'arrivée et au départ, la ventilation du courrier conformément aux instructions du Directeur, la préparation du courrier au visa et à la signature du Directeur, le classement et l'archivage des correspondances et l'accomplissement de toutes tâches de secrétariat qui lui sont confiées par le Directeur de l'Administration et des Ressources Humaines.

2-1-4-2-Service d'Administration Générale

Le Service d'Administration Générale est chargé de : proposer les améliorations nécessaires aux procédures et règlements internes, préparer les projets de documents engageant officiellement l'Institut National des recherches Agricoles, produire le "tableau de bord périodique", étudier les dossiers à caractère administratif et juridique, veiller au règlement des contentieux, effectuer les approvisionnements, suivre la maintenance et l'entretien des biens meubles et immeubles de l'Institut et produire le rapport d'activités annuel de la direction.

2-1-4-3-Service des Ressources Humaines

Le Service des Ressources Humaines est chargé de : suivre la carrière des Agents Permanents de l'Etat et les contrats des agents contractuels ,mettre en œuvre et suivre le processus d'évaluation du personnel, assurer la tenue des dossiers du personnel, veiller au respect des procédures du recrutement, concevoir les contrats de travail et en suivre l'exécution, identifier les besoins en formation en rapport avec les Directions et les Centres de Recherches Agricoles, élaborer et mettre en œuvre les plans de formation, identifier les sources de financement des formations et produire des rapports périodiques sur la situation du personnel et le rapport les syndicats et autres organisations de représentation du personnel.

2-1-5-Direction des Ressources Financières

La Direction des Ressources Financières(DRF) a pour mission d'assurer la gestion des ressources financières du matériel et du patrimoine de l'Institut National des recherches Agricoles du Bénin.

A ce titre, elle est chargée de: concevoir et mettre en œuvre les politiques, systèmes et procédures de gestion des ressources financières, assurer la planification et l'estimation des besoins financières en collaboration avec les Directions et les Centres de Recherches Agricoles, élaborer le projet de budget de l'Institut, exécuter le budget de l'Institut, élaborer le bilan

annuel de l'Institut, programmer et exécuter les contrôles financiers, veiller à la régularité et à la sincérité des écritures et opérations comptables, analyser et communiquer les informations comptables aux gestionnaires, gérer les biens meubles et immeubles de l'Institut, contribuer à la recherche des ressources financières, gérer les stocks matériels et de fournitures, centraliser et satisfaire les besoins en matériels, fournitures et services exprimés par les Directions de l'Institut et gérer le parc automobile.

La Direction des Ressources Financières comprend: un Secrétariat Administratif(SA), un Service du Budget et de la Comptabilité (SBC), un Service du financement et de la facturation (SFF), un Service de Trésorerie(ST) et un Service du Coordination et du Suivi Budgétaire (SCSB).

2-1-6-Service de l'Audit Interne

Le Service de l'Audit Interne a pour mission d'assurer le respect de l'orthodoxie en matière administrative et financière.

A ce titre, il est chargé de: vérifier la régularité et la sincérité des opérations financières et de gestion de la Direction Générale et des Centres de recherches Agricoles, apporter un appui technique aux services administratifs et financier en vue du respect des normes et procédures en vigueur dans leurs domaines respectifs et produire les rapports d'audit.

2-1-7-Service des Relations Publiques et de la Valorisation

Le Service des Relations Publiques et de la Valorisation a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre les politiques et stratégies visant à faire connaître et à améliorer l'image de

marque de l'Institut National des recherches Agricoles du Bénin.

A ce titre ses principales attributions sont: veiller à la qualité des documents, assurer la production régulières et la diffusion de l'organe d'information interne de l'Institut National des recherches Agricoles du Bénin, veiller à la rédaction des communiqués de presse, préparer, en liaison avec les structures compétentes, les émissions radio diffusées et télévisées destinées à promouvoir l'Institut National des recherches Agricoles du Bénin et à faire connaître sa mission et ses acquis, assurer l'organisation des conférences et autres manifestations de l'Institut, assurer une liaison efficace avec les autres Systèmes Nationaux de Recherche Agricole de la région, les organismes régionaux et centres internationaux de recherche agricole et assurer la diffusion des productions de l'Institut des recherches National Agricoles du Bénin,

2-2-Centres de Recherches Agricoles

Les Centres de Recherches Agricoles ont pour mission de coordonner et d'exécuter les activités des programmes régionaux, des programmes sectoriels et des laboratoires centraux.

A ce titre, leurs principales attributions sont: coordonner les programmes de recherche ; exécuter les activités de recherche qui leurs confiées; mettre à la disposition des programmes et des chercheurs des équipements nécessaire à l'exécution de leurs activités de recherche ; entretenir, au niveau régional, la coopération avec les autorités administratives, les organisations paysannes et les structures de recherche-développement ; animer les commissions régionales et sectorielles de développement afin de dégager les contenus annuels des programmes régionaux et sectoriels de recherche; élaborer et exécuter les projets ou contrats de recherche élevant de leurs attributions; former le personnel de la recherche agricole, des structures d'encadrements et de production des institutions de formation agricole ont été value l'impact de la recherche dans le développement agricole de la région.

Le Centres de Recherches Agricoles est placé sous l'autorité d'un Directeur de Centre. Sous l'autorité du Directeur Général de l'Institut National des recherches Agricoles du Bénin, le Directeur du Centre de recherches Agricoles assure : la coordination de l'ensemble des activités de recherche exécutées au sein du Centre de Recherches Agricoles ; l'organisation administrative, scientifique et technique du Centre ; la gestion des ressources financières du Centre; la gestion des biens meubles et immeubles affectés au Centre; l'évaluation du personnel du centre et la gestion des relations avec les partenaires au développement de la

région et du secteur. Les Centres de Recherches Agricoles sont répartis en deux groupes: les Centres de Recherches Agricoles à vocation régionale et les Centres de Recherches Agricoles à vocation nationale.

2-2-1-Centres de Recherches Agricoles à Vocation Régionale

Les Centres de Recherches Agricoles à vocation régionales ont les structures décentralisées de l'Institut National des recherches Agricoles dans la zone naturelle de leur implantation.

Ils ont pour mission de développer des technologies pour la promotion de l'agriculture dans la zone concernée. Les Centres de Recherches Agricoles à vocation régionales ont: le Centre de Recherches Agricoles-Sud (CRA-Sud), le Centre de Recherches Agricoles-Centre (CRA-Centre) et le Centre de Recherches Agricoles-Nord (CRA-Nord).

Les Centres de Recherches Agricoles à vocation régionale abritent les programmes régionaux et sectoriels de recherche agricole. Le Centre de Recherches Agricoles-Sud est situé à Niaouli.

Il abrite : le Programme Régional Sud et le Programme Amélioration Génétique et Phytiastrique des denrées de base.

Le Programme Régional Sud vise à apporter des solutions appropriées aux contraintes spécifiques au développement de l'agriculture dans la zone naturelle du Sud Bénin.

Le Programme Amélioration Génétique et Phytiastrique des denrées de base vise la mise au point des variétés et de méthode de protection améliorées pour les produits de première nécessité en vue de garantir la sécurité alimentaire.

Les volets de ce programme ont exécutés dans les différents Centres en fonction de leurs spécificités.

Le Centre de Recherches Agricoles-Centre est situé à Savè.

Il abrite : le Programme Régional Centre et le Programme Recherche Forestière.

Le Programme Régional Centre vise à apporter des solutions appropriées aux contraintes spécifiques au développement de l'agriculture dans la zone naturelle du Centre Bénin.

Le Programme Recherche Forestière vise la mise au point de technologies appropriées pour la

promotion du secteur forestier, l'aménagement des forêts et la diversité génétique forestière.

Les volets de ce Programme sont exécutés dans les différents Centres en fonction de leurs spécificités.

Le Centre de Recherches Agricoles-Nord est basé à Ina.

Il abrite : le Programme Régional Nord et le Programme Production Animale et Halieutique. Le Programme Régional Nord vise à apporter des solutions appropriées aux contraintes Spécifiques au développement de l'agriculture dans la zone naturelle du Nord Bénin.

Le Programme Production Animale et Halieutique vise à développer les innovations pour la promotion des activités de production animale et halieutique.

Les volets de ce Programme sont exécutés dans les différents Centres en fonction de leurs spécificités.

2-2-2-Centres de Recherches Agricoles à Vocation Nationale

Les Centres de Recherches Agricoles à vocation nationale ont pour mission de développer, sur le plan national, des innovations en vue de promouvoir des filières stratégiques ou de conduire les activités de recherche pour appuyer les centres de recherches agricoles.

Les Centres de Recherches Agricoles à vocation nationales ont : le Centre de Recherches Agricoles-Plantes Pérennes (CRA-PP), le Centre de Recherches Agricoles-Coton et Fibre (CRA-CF) et le Centre de Recherches Agricoles d'Agonkanmey (CRA-A).

Le Centre de Recherches Agricoles-Plantes Pérennes est situé à Pobè.

Il abrite : le Programme Cultures Pérennes et le Programme Diversification des Produits Agricoles.

Le Programme Cultures Pérennes vise à mettre au point des innovations pour la réhabilitation et l'amélioration des performances du palmier à huile et du cocotier. Ce programme s'étendra progressivement à d'autres cultures pérennes en fonction des priorités définies sur le plan local et national.

Le Programme Diversification des Produits Agricoles vise la mise au point de technologies en vue de l'amélioration de la qualité des produits existants et de la promotion de nouveaux produits pour l'exportation et le marché intérieur. Le Programme Diversification des Produits

Agricoles prend en compte le café, le cacao, les cultures maraîchères et fruitières et tout autre produit promoteur pour l'économie nationale.

Le Centre de Recherches Agricoles-Coton et Fibres est basé à Parakou. Il dispose d'une antenne à Cotonou. Il vise à développer les innovations pour promotion de coton et autres fibres textiles.

Les Centres de Recherches Agricoles-Coton et Fibres abritent :le Programme Coton et le Programme Autres Fibres Textiles.

Le Programme Coton et Autres Fibres Textiles vise la mise au point des technologies en vue de promouvoir la filière des fibres textiles.

Le Centre de Recherches Agricoles d'Agonkanmey est situé à Agonkanmey. Il comprend : le Programme Information Scientifique et Biométrie; le Programme Technologie Agricole et Alimentaire; le Programme Analyse de la Politique Agricole ; le Laboratoire des Sciences du Sol, Eaux et Environnement ; le Laboratoire de la Défense des Cultures et le Laboratoire de Recherches Zootechniques, Vétérinaires et Halieutiques.

Le Programme Information Scientifique et Biométrie offre aux différentes structures les services d'appui : en informations relatives à tous les aspects de la recherche et de la production agricole et en biométrie.

Il assure l'édition des productions de l'Institut National des recherches Agricoles du Bénin et Abrites on Service National de Documentation.

Le Programme Technologie Agricole et Alimentaire vise la mise au point des technologies pour transformation, la conservation, l'amélioration des traitements post-récolte des produits agricoles.

Le Programme Analyse de la Politique Agricole a pour objectif de développer les innovations en vue de contribuer à l'amélioration des interventions de l'Etat dans le secteur agricole.

Les Laboratoires Centraux sont des entités spécialisées qui conduisent seules ou en relation avec les Centres de Recherches Agricoles, des recherches relevant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences agricoles.

A ce titre, ils sont chargés de: fournir l'appui technique nécessaire aux programmes des

Centres dans les domaines relevant de leurs spécialités ; participer à l'élaboration et l'exécution des programmes des Centres; élaborer et exécuter les projets et contrats d'étude et de recherche relevant de leurs disciplines et conclus entre l'Institut National des recherches Agricoles du Bénin(INRAB) et les institutions et organismes nationaux ou internationaux et contribuer à la formation des personnels de la recherche agricole.

2-2-3-Fonctionnement de la Direction du Centre de Recherche Agricole

Pour accomplir sa mission, la Direction du Centre de Recherche Agricole dispose de : un Secrétariat Administratif (SA) ; une Unité de Communication et de Documentation (UCD); un Service Financier(SF) et un Secrétariat Administratif et Technique (SAT).

La Direction du Centre de Recherche Agricole est appuyée dans sa mission par un comité de gestion et un comité technique.

2-2-3-1-Secrétariat Administratif

Le Secrétariat Administratif est chargé de: la rédaction du courrier ordinaire ;la frappe ou la saisie des divers documents ; la réception et l'envoi des messages ; l'enregistrement du courrier à l'arrivée et au départ ;la ventilation du courrier conformément aux instructions du Directeur ;la préparation du courrier au visa ou à la signature du Directeur; le classement et l'archivage des correspondances et l'accomplissement de toutes tâches de secrétariat qui lui sont confiées par le Directeur du Centre.

2-2-3-2-L'Unité de Communication et de Documentation

L'Unité de Communication et de Documentation est chargée de: la constitution du stock documentaire dans les secteurs d'intérêts des programmes domiciliés dans le Centre; l'accès aux abonnements reçus à l'Institut National des recherches Agricoles du Bénin, à la Faculté des Science Agronomique(FSA) et dans toute autres structures ; la recherche sur les bases de données bibliographiques ; l'accès à la communauté scientifique internationale; le traitement de l'information de gestion technique et administrative en assurant l'édition, la diffusion et le classement des rapports, des mémoires et des documents de synthèse; la conservation des archives du Centre ; l'organisation des activités d'animation scientifique, des programmes de formation et des manifestations médiatiques et les liaisons avec les organes d'information de l'Institut National des recherches Agricoles du Bénin et les autres structures.

2-2-3-3-Service Financier

Le Service Financier est chargé de: la tenue de comptabilité du Centre de Recherches Agricoles, conformément aux règles et procédures prescrites en la matière; la gestion des biens meubles et immeubles du Centre; l'encaissement des recettes liées à la vente des produits et services du Centre de Recherches Agricoles; la liquidation des dépenses ;la tenue des documents comptables ;l'élaboration de l'avant-projet du budget prévisionnel du Centre de Recherches Agricoles; la production des états financiers enfin d'exercer conformément aux procédures en vigueur et l'exécution des budgets des projets ou contrats d'étude ou de recherche.

2-2-3-4-Service Administratif et Technique

Le Service Administratif et Technique est chargé de :la gestion et la suivie de la carrière des Agents Permanents de l'Etat (APE) du Centre de Recherches Agricoles ; la gestion du personnel contractuel ; la gestion des parcelles destinées à l'expérimentation et à la production ; la proposition de mesures visant à améliorer l'image de marque du Centre de Recherches Agricoles et la mise en œuvre des conditions et mesures adéquates au profit du personnel pour l'exécution de sa mission.

2-2-3-5-Comité de Gestion

Le Comité de Gestion est chargé de veiller à la bonne gestion du Centre de Recherches Agricoles.

A ce titre, il délibère sur toutes les questions relatives à la bonne marche du Centre.

Le Comité de Gestion est composé comme suit : les chefs de Programmes et de Laboratoires; les représentants de Programmes; le chef du Service Financier ; le responsable de l'une Unité de Communication et de Documentation et un représentant du syndicat des travailleurs.

Le Comité de Gestion se réunit une fois par trimestre. Il est présidé par le Directeur du Centre.

2-2-3-6-comité Technique

Le Comité Technique est chargé de: assurer la planification, le suivi et l'évaluation des activités définies au programme ; animer la vie scientifique au sein du centre; discuter de l'état des relations avec les partenaires intérieurs et extérieurs du centre; proposer les mesures en vue

de l'amélioration des dites relations.

Le Comité Technique délibère sur toutes les questions concernant la recherche scientifique du centre. Le Comité Technique regroupe les chercheurs et Techniciens supérieurs du centre. Des personnes extérieures au centre peuvent être invitées en fonction la nature des sujets à débattre. Le Comité Technique se réunit une fois par trimestre. Il élit en son sein un secrétaire. Le secrétaire du Comité Technique est chargé entre autres, de la production des rapports de session.

SECTION 3 : DEROULEMENT DUSTAGE ET INTERETDE L'ETUDE

1- Déroulement du stage

Notre stage s'est déroulé à la Direction du Centre de Recherche Agricole d'Agonkanmey (DCRA-A) à l'INRAB, lors de notre stage, de façon générale, la majeure partie de notre temps a été consacrée à la collecte des données, à la revue documentaire et à la rédaction de notre mémoire.

2- Intérêt de l'étude

L'intérêt de notre étude se situe à deux niveaux à savoir : pour nous étudiants et pour la structure concernée.

Pour nous étudiants, l'intérêt de cette étude nous amène à approfondir nos connaissances sur l'évolution des dépenses publiques de l'agriculture et bien d'autres activités entrant dans les prérogatives de la DCRA-A. Comprendre le cadre institutionnel et réglementaire du CRA-A, à avoir une idée sur la relation entre les dépenses d'agriculture et la pauvreté et nous permettre de mettre en application les connaissances théoriques acquises au cours de notre formation.

Par ailleurs l'intérêt de notre étude pour la DCRA-A est d'analyser l'effet des dépenses publiques de l'agriculture sur la pauvreté au Bénin qui pourrait donc constituer uninstrument d'aide à la DCRA-A.

CHAPITRE 3 : CADRE METHODOLOGIQUE ET RESULTATS

SECTION 1 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

1-1-Nature et sources des données

La collecte des données vise à regrouper toute la littérature sur l'analyse de l'évolution de la pauvreté au Bénin, et les déterminants des facteurs explicatifs de la pauvreté. A cet effet, les principales sources ci-après ont été identifiées et prévisées. Ces données ci-après se présentent en série temporelle allant de 1980 à 2015.

-INSAE, pour les données relatives à l'évolution des dépenses publiques de l'agriculture, les dépenses publiques d'investissement, de fonctionnement de l'agriculture au Bénin et l'indice de développement humain.

- Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE), FINANSTAT et WORLD DEVELOPMENT INDICATOR, pour les données relatives dépenses publiques en santé, éducation et le produit intérieur brut réel par habitant l'indice de développement humain.

1-2-Méthode d'analyse des données

Cette sous-section met dans un premier temps en relief la présentation du modèle théorique et dans un second temps aborde la spécification économétrique.

1-2-1-Présentation du modèle de base

Pour la vérification de nos hypothèses, nous partons du modèle économétrique utilisé par Kpodar (2004). Dans ce modèle, ce dernier estime l'impact du développement financier et de la croissance sur la pauvreté. Le modèle se présente comme suit :

$$h_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 \ln(Y_{it}) + \alpha_2 \text{Finance}_{it} + A'X_{it}$$

Où h_{it} est l'indicateur de pauvreté; Y_{it} le niveau du PIB réel par tête; Finance_{it} l'indicateur du Niveau de développement financier et X_{it} un ensemble de variable de contrôle à savoir : l'ouverture commerciale, l'ouverture financière, le niveau de capital humain, l'inflation et la volatilité du taux de change réel. (i) est l'indice pays et (t) l'indice période.

Dans ce modèle, deux dimensions ont été prises en compte : le pays et la période. Le modèle nécessite donc l'utilisation de données de panel. Nous par contre, nous prenons en compte une seule dimension : la période qui nécessite l'utilisation de données en série temporelle, l'étude portant seulement sur le Bénin. Nous introduisons par la suite quelques

modifications au niveau des variables. Plusieurs indicateurs nous permettent d'apprécier le niveau de pauvreté à savoir l'indicateur de développement humain, l'indice de pauvreté humaine, le seuil de pauvreté. Dans le souci de capter l'effet des dépenses publiques de l'agriculture sur la pauvreté, nous retenons comme variable expliquée l'indicateur de développement humain qui est un outil synthétique de mesure de développement humain. Il est le principal indicateur qui rend compte du niveau de pauvreté. Il chiffre le niveau moyen atteint par chaque pays sur trois aspects essentiels à savoir l'aptitude à vivre longtemps et en bonne santé (l'espérance de vie à la naissance), le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut des scolarisations (instruction) et enfin le PIB par tête (revenu). Comme variables explicatives d'intérêt, nous retenons les dépenses d'investissement agricole qui sont les investissements en infrastructures de l'agriculture, dont la caractéristique est de participer au processus productif. De façon plus précise, l'investissement est la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) qui constitue l'achat des matériels agricoles les intrants réalisée par les administrations publiques et privées. Elles constituent une condition indispensable à l'amélioration du rendement agricole et l'accessibilité des microcrédits des agriculteurs. Cette amélioration pourra donc permettre de renforcer le capital humain et de ce fait, contribuer à un accroissement de la production agricole d'où une augmentation de revenu ; et puis les dépenses de fonctionnement agricole sont les dépenses courantes nécessitées par la marche des services publics et la vie de l'Etat : paiement du personnel agricole, entretien du matériel agricole etc. Elles n'impliquent aucun transfert de capital du secteur privé, elles ne concernent en somme que l'emploi des revenus de l'Etat et de la nation.

Ensuite comme variables explicatives de contrôle, nous retenons les dépenses en éducation, dépenses de santé et le produit intérieur brut réel par habitant. Le choix des dépenses en éducation se justifie par le fait que le secteur éducatif joue un rôle stratégique dans le processus de développement. Il est le mécanisme privilégié de transmission des valeurs sociales et de développement des compétences qui permettent aux individus de trouver les moyens et la motivation, de construire un pays où il fait bon vivre. C'est un élément essentiel du capital humain. Les dépenses en santé, sont définies comme les dépenses de consommation finale de biens et services de santé. Elles comprennent les dépenses d'origine publique et privée (y compris celles des ménages) consacrées aux soins curatifs, de réadaptation et de longue durée, ainsi qu'aux biens médicaux tels que les produits pharmaceutiques. Elles incluent aussi les dépenses afférentes aux programmes de santé publique et de prévention, et à l'administration. Et enfin, le PIB réel par habitant est une

variable proxy du revenu. Concrètement, il s'agit d'un système permettant de mesurer l'activité économique d'un pays en se basant sur le revenu moyen de ses citoyens.

Par ailleurs, il sera également pris en compte une variable dummy pour augmenter la force des variables indépendantes. Il s'agit de la libéralisation qui traduit l'influence de la libéralisation financière sur la croissance économique. La libéralisation a été impulsée dans ce modèle grâce aux valeurs anormalement élevées à certaines dates des variables telles que les dépenses d'éducation, de santé et le PIB réel par habitant constatées d'après la réalisation de l'hyper plan (voir annexes2). On peut donc anticiper un effet positif de la libéralisation financière sur la croissance économique.

1-2-2-Spécification économétrique

Il ressort de notre étude deux hypothèses qui seront présentées par le même modèle

Dont l'équation est la suivante :

$$IDH_t = \beta_0 + \beta_1 DINV_t + \beta_2 DF_t + \beta_3 DE_t + \beta_4 DS_t + \beta_5 PIBR/H_t + \beta_6 dum_t + \varepsilon_t \quad (1)$$

Dans le cadre de notre étude,

DINV représente les dépenses publiques d'investissement agricole en année t (DINV_t)

DF représente les dépenses publiques de fonctionnement agricole en année t (DF_t).

IDH représente l'indice du développement humain annuel du Bénin (IDH_t)

DS représente les dépenses publiques annuelles en santé (DS_t)

DE représente les dépenses publiques annuelles en éducation (DE_t)

PIBR/H représente le produit intérieur brut en année t (PIBR/H_t)

dum représente la libéralisation financière sur la croissance économique en année t (dum_t).

La transformation de logarithmique des variables est nécessaire et répond à un double souci.

D'abord, il s'agit d'éviter les problèmes liés aux effets de grandeur et ensuite, de faciliter les interprétations des coefficients comme des élasticités des variables explicatives par rapport à la variable expliquée. L'équation du modèle général sous la forme double-log-linéaires devient

$$\ln(IDH_t) = \beta_0 + \beta_1 \ln(DINV_t) + \beta_2 \ln(DF_t) + \beta_3 \ln(DE_t) + \beta_4 \ln(DS_t) + \beta_5 \ln(PIBR/H_t) + \beta_6 dum_t + \varepsilon_t \quad (2)$$

Tableau 1 : Définitions et signes attendus des variables explicatives du modèle

VARIABLES	SIGNIFICATION DES VARIABLES	SIGNE ATTENDU DES
β_0	Constante	+/-
DINV	Dépenses publiques d'investissement agricole	+
DF	Dépenses publiques de fonctionnement	+
DE	Dépenses publiques en éducation	+
DS	Dépenses publiques de santé	+
PIBR/H	Produit intérieur brut réel par habitant	+
Dum	libéralisation financière sur la croissance économique	+

Source: auteurs, 2016

1-3-La méthode d'estimation

a-Test de racine unitaire : c'est le test de DICKEY-FULLER AUGMENTED (ADF) qui est utilisé pour vérifier la stationnarité des séries à partir du logiciel STATA. L'intérêt de la condition de stationnarité est que l'effet produit par un choc sur une série non stationnaire est transitoire. Et, dans ce cas, il devient difficile de cerner l'effet d'une série sur les variations d'une autre qui est non stationnaire. Ce qui conduit à des régressions fallacieuses (« spurious regressions ») pour des modèles comportant des séries non stationnaires.

b-Test de cointégration : lorsque les séries ne sont pas stationnaires, il y a présomption de cointégration qu'on vérifie par le test de cointégration de Johansen. Si les séries sont cointégrées, un modèle de correction d'erreur est spécifié. Ce dernier traduira la dynamique de court terme alors que le modèle initial sera celui d'un équilibre de long terme.

c-Test de RAMSEY : l'objet de ce test est de voir si le modèle souffre de l'omission d'une ou plusieurs variables pertinentes en introduisant une variable fictive. Ce test consiste à vérifier la significativité, du modèle à travers l'effet de la variable fictive introduite. Si elle n'est pas significative, alors spécification du modèle est complète ; c'est-à-dire que le modèle a pris en compte toutes les variables pertinentes qui expliquent la variable dépendante. Mais si

la variable fictive est significative, alors les variables susceptibles d'influencer les variations de la variable indépendante seront introduites.

d-Tests de validation du modèle :

L'estimation par les MCO se fonde sur des hypothèses fondamentales. Des tests de validation devront donc être effectués avant d'interpréter les valeurs des coefficients. Il s'agit de :

-La statistique R^2 pour la qualité de la régression.

e-Le test de BREUSH-GODFREY : Pour vérifier si les erreurs sont autocorrélées ou non, nous allons réaliser le test de Breush-Godfrey. La statistique de Breush-Godfrey, donnée par $BG=n.R^2$ suit un Khi-deux à p degré de liberté, avec :

p : nombre de retard des résidus

n : nombre d'observations

R^2 : coefficient de détermination.

L'hypothèse de non corrélation des erreurs est acceptée si la probabilité est supérieure à 5%

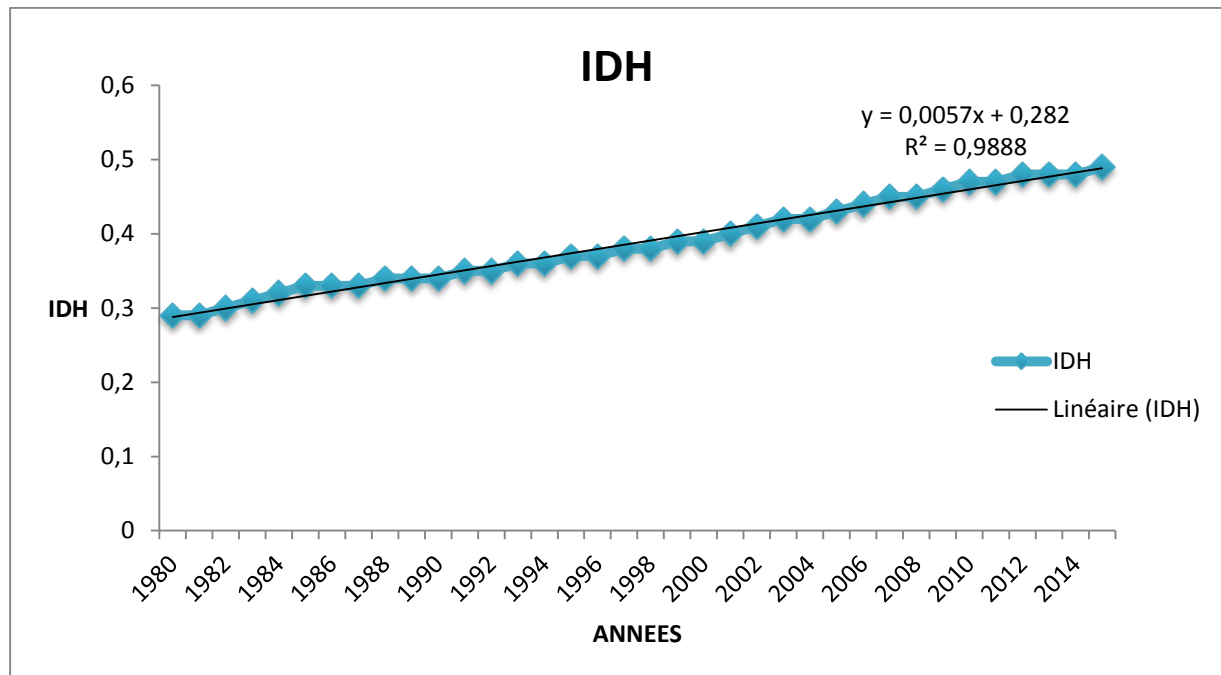
Les erreurs ne sont pas autocorrélées si elles sont dans le corrélogramme.

f-Le test d'homoscédasticité de WHITE permet de voir si la variance du terme d'erreur est une constante ou non. Les erreurs sont homoscédastiques si la probabilité de la statistique de Fisher est supérieure à 5%.

g-Le test de FISHER permet de voir si le modèle est globalement significatif ou non. Le modèle est significatif au seuil de 5% si la Probabilité de la statistique de Fisher est inférieure à 5%.

h-Le test de normalité de JARQUE-BERA vérifie la normalité d'une distribution statistique. Il y a normalité quand Jarque-BERA est inférieur à 5,99 où quand sa probabilité est supérieure à 5%.

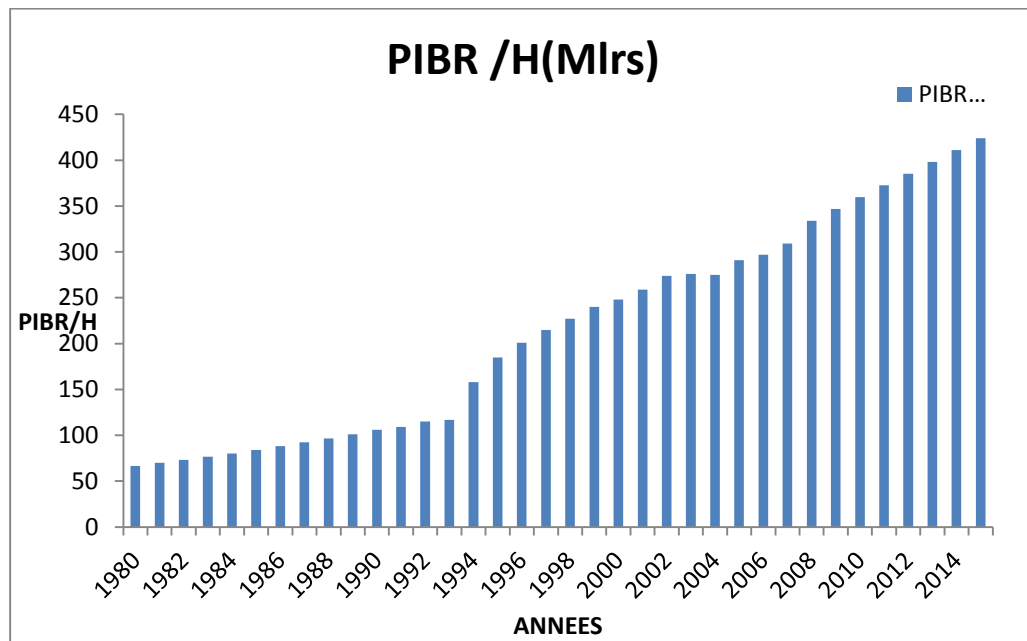
Graphique1 : l'évolution de l'Indice de Développement Humain (IDH)



Source : auteurs, 2016

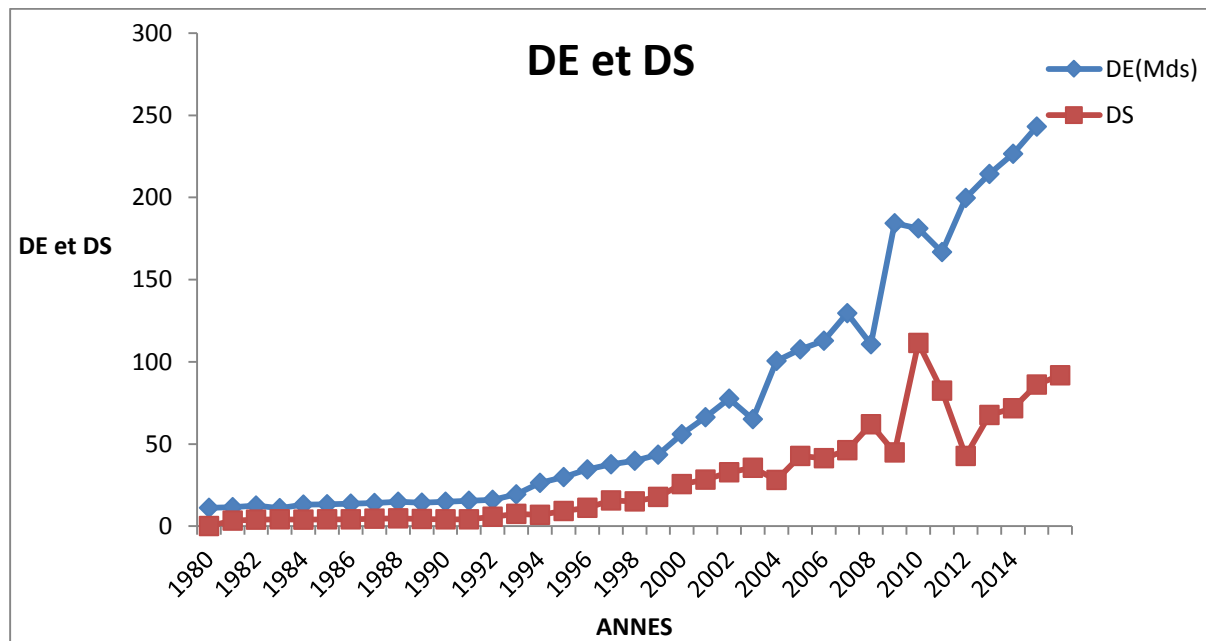
Le graphique 1 montre en générale une évolution de l'indice de développement humain (de 0,29 à 0,49) entre les années 1980 à 2015. En effet, cette courbe évolue de façon linéaire presque parfaite au cours de cette période. On observe également une hausse presque constante de l'IDH le long de toute la période avec une moyenne de 0,39, soit une variation de 68,97% durant les 36 ans d'observations. Cela traduit une réduction de la pauvreté au cours de ces années au Bénin. La réduction de la pauvreté étant liée à l'amélioration du bien-être économique, à la satisfaction des besoins essentiels ou les besoins fondamentaux et aux habiletés et capacités. Cette situation pourrait être expliquée par l'augmentation des dépenses publiques orientées dans le secteur éducatif, santé d'une part et d'autre part, par la croissance de produit intérieur brut réel par habitant et des dépenses publiques d'agriculture.

Graphique2: L'évolution du produit intérieur brut réel par habitant (PIBR/H)



Source : auteurs, 2016

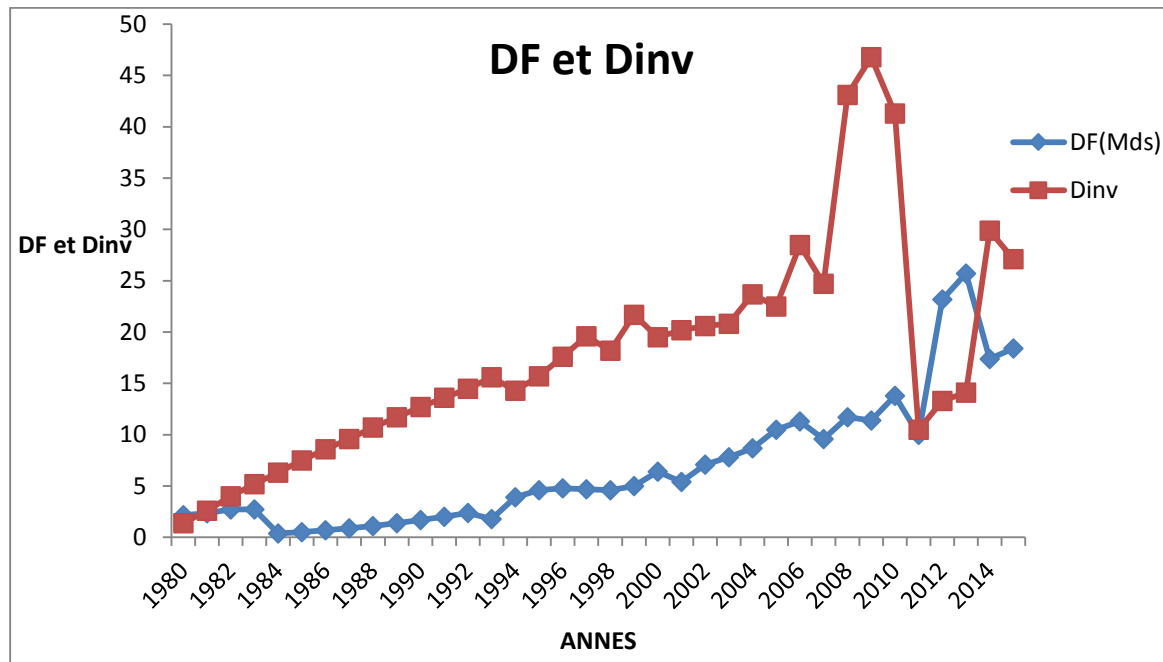
Le graphique 2 montre une évolution importante du Produit Intérieur Brut Réel par Habitant (PIBR/H) en milliers de FCFA en 1980 à 2015 soit une croissance de 535,83%. En effet le produit intérieur brut réel par tête d'habitant augmente de manière forte dans le temps, passant de 66,7 à 424,1 en milliers de FCFA. La croissance de PIBR/H s'est particulièrement accentuée à partir de 1994, reflétant en grande partie l'impact financier de différentes mesures introduites entre temps dans l'économie nationale.

Graphique3: Evolution des dépenses publiques de santé et d'éducation

Source : auteurs, 2016

Le graphique 3 montre une courbe des dépenses publiques d'éducation qui est au-dessus de celle des dépenses publiques de santé, mais présentant la même allure sur toute la période d'observations allant de 1980 à 2015, ce qui témoigne plus de dépenses d'éducation que celle de santé. Les dépenses de santé ont à peine dépassé 91 milliards sur la période avec une moyenne de 29,8 milliards alors que les dépenses d'éducation sont montées à plus de 243 milliards de FCFA, soit plus de deux fois les dépenses de santé avec une moyenne de 73,6 milliards. On remarque une faible augmentation des dépenses de santé et d'éducation entre les années 1980 à 1992 où l'écart entre les deux courbes est minimum. Par contre l'écart maximum entre les deux courbes est observé entre les années 2009 à 2015 où l'augmentation a été significative. Le surcroît des dépenses d'éducation étant lié à l'augmentation du taux d'alphabétisation des adultes et du nombre d'individu scolarisé, nous pouvons expliquer cette situation par la gratuité de l'enseignement primaire et la gratuité de l'enseignement secondaire des filles d'une part et d'autre part par l'alphabétisation dans les zones rurales au cours de cette période. Ce qui vérifie la recommandation de Malthus en 1776, selon laquelle l'Etat doit plus dépenser dans le secteur éducatif pour soutenir la gratuité de l'enseignement afin de réduire la pauvreté.

Graphique4: l'évolution des dépenses publiques d'agriculture, de fonctionnement et d'investissement (en Mds de franc CFA)



Source : auteurs, 2016

Le graphique 4 montre l'évolution des dépenses d'investissement et celle de fonctionnement. En effet, les dépenses de fonctionnement en volume ont fluctué de façon irrégulière au cours des trente-six dernières années, avec une tendance à la hausse jusqu'en 2010 ; elles sont passées de 2,1766 milliards de FCFA en 1980 à 13,8 milliards de FCFA en 2010, avant de chuter à 10,5 milliards de FCFA en 2011 où elles se croisent avec les dépenses d'investissement. Les dépenses d'investissement ont crû de manière forte dans le temps, passant de 1,39 à 46,8 milliards de FCFA entre 1980 à 2009, avant de s'abaisser jusqu'à 10,5 milliards en 2011, soit une diminution de 77,56%, puis augmente jusqu'à dépasser 27 milliards de FCFA

SECTION 2 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

L'effet des dépenses publiques de l'agriculture sur la pauvreté au Bénin est analysé grâce aux résultats des estimations réalisées à partir de l'équation présentée dans la section 1. À cet effet, il est procédé à l'analyse des résultats de l'effet des dépenses de fonctionnement agricole sur l'IDH et de celui des dépenses d'investissement agricole sur l'IDH.

Cette section présente l'estimation du modèle de l'IDH et ensuite l'analyse des résultats après les différents tests économétriques présentés dans l'annexe2.

2-1-Présentation des résultats d'estimations

Les résultats d'estimation ont été obtenus à partir des techniques d'analyse qui ont déjà été nommées dans la méthodologie.

2-1-1-Etude de la stationnarité des séries

Tableau2 : Résultats des tests de stationnarité en niveau

VARIABLES	ORDRE D'INTEGRATION	TEST STATISTIQUE	P-VALUE
lnIDH	I(1)	-1,014	0.7482
lnDinv	I(0)	-3,574	0,0063
lnDF	I(0)	-5,518	0.0000
lnDE	I(1)	-0,303	0,9775
lnDS	I(1)	-0,539	0,8841
lnPIBR/H	I(1)	-1,071	0,7266
Dum	I(1)	-2,678	0,0778

Source: auteurs, 2016

Les résultats du test de stationnarité des séries montrent que seules les variables lnDF et lnDinv sont stationnaires en niveau car elles sont intégrées d'ordre (0) au seuil de 1%. Les variables lnIDH, lnDE, lnDS, lnPIBR/H et dum sont stationnaires en différence première au seuil de 1% et de 5%. Toutes les variables n'étant pas intégrées de même ordre, il n'y a pas donc de risque de cointégration. Donc nous allons au test d'estimation.

2-1-2-Estimation du modèle de long terme

Les résultats de l'estimation du modèle de long terme par la méthode des MCO se présente comme suit :

Tableau3 : Résultat de l'estimation du modèle de long terme

VARIABLES	COEFFICIENT	STD. ERROR	T-STATISTIC	PROBABILITE
C	-1,749525	0,006442	-1,82	0,000
ln(DF)	0,01660507	0,0117207	3,18	0,042
ln(Dinv)	0,0289513	0,308455	2,16	0,012
ln(DE)	0,1355971	0,0242777	5,66	0,000
ln(DS)	-0,059513	0,1110033	-2,44	0,010
ln (PIBR/H)	0,0649303	0,0083378	-0,73	0,129
Dum	0,0247779	0,5895256	1,8	0,008
R ²	0,9925	F-statistic		731,94
Root MSE	0,015	Prob(F-statistic)		0,0000

Source: auteurs, 2016

L'écriture de l'équation de long-terme est donc :

$$\ln(\text{IDH}) = -1,749525 + 0,0289513\ln(\text{DINV}) + 0,01660507\ln(\text{DF}) + 0,1355971\ln(\text{DE}) + 0,059513\ln(\text{DS}) + 0,0649303\ln(\text{PIBR/H}) + 0,0247779\text{dum} + \varepsilon_t$$

a-Les tests de validation du modèle

La probabilité attachée à la statistique de Fisher $\text{prob}=0,0000$ est inférieure à 1%. D'où le modèle est globalement significatif ; la variable de l'IDH est expliquée à 99% ($R^2=0,9925$) par les variables explicatives du modèle et témoigne une bonne qualité d'ajustement du modèle. Le test de White révèle que les erreurs sont homoscédastiques ($\text{prob}=0,2077 > 0,05$). Le test de'autocorrélation de Breusch-Godfrey indique une absence d'autocorrélation des erreurs ($\text{prob}=0,9294 > 0,05$). Quant au test de Jarque-Bera ($\text{Prob}=0,13459 > 0,05$), il révèle que les erreurs normalement distribuées.

Par ailleurs, autre test a été effectué. Le test de Ramsey montre que le modèle ne souffre pas de l'omission de variables explicatives ($\text{prob}=0,5998 > 0,05$).

b-La significativité des variables explicatives du modèle de l'IDH

Les coefficients des variables explicatives sont testés au seuil de 1% et de 5%. Il ressort du test effectué que seul le PIBRH n'est pas significatif.

Les variables explicatives exceptées des dépenses en santé à long terme, ont une influence directe et positive sur l'IDH. Les différents types des dépenses d'investissement agricole, de fonctionnement agricole et celles d'éducation contribuent à l'amélioration de la croissance de l'IDH comme l'indiquent les valeurs des élasticités de l'IDH par rapport aux différentes dépenses.

2-2-Analyse des résultats

2-2-1-Relation entre les dépenses d'investissement agricole et l'IDH

La relation entre les dépenses publiques d'investissement agricole et l'IDH est positive. Cette relation positive traduit l'importance du niveau des dépenses d'investissement agricole dans l'amélioration du niveau de l'indicateur de développement humain en ce sens que l'augmentation de la production agricole constitue un levier puissant pour l'amélioration du bien-être économique. Ces résultats confirment les travaux de Berthé & Keïta (2009), Dragne, Cissé, Cabral, et al (2014). Ces auteurs ont fait une importante contribution en expliquant la relation entre les investissements agricoles et la croissance économique en vue de réduction de la pauvreté. En effet toute chose étant égale par ailleurs, toute augmentation de 5% des dépenses publiques d'investissement agricole entraîne une hausse du niveau de l'indicateur du développement humain de 0,0289513% à long terme. Cette faiblesse constatée au niveau de l'élasticité IDH-dépenses d'investissement agricole peut être due à une insuffisance des dépenses d'investissement publiques effectuées dans ce secteur pour faire reculer substantiellement la pauvreté.

2-2-2-Relation entre les dépenses de fonctionnement agricole et l'IDH

La relation entre les dépenses publiques de fonctionnement agricole et l'IDH est positive. Cette relation positive traduit l'importance du niveau des dépenses de fonctionnement agricole dans l'amélioration du niveau de l'indicateur de développement humain. En effet, une augmentation des dépenses de fonctionnement agricole de 5% induit

une hausse du niveau de l'indicateur de développement humain de 0,01660507% à long terme.

2-2-3-Relation entre les dépenses publiques d'éducation et l'IDH

La relation entre les dépenses publiques d'éducation et l'IDH est positive. Cette relation positive traduit l'importance du niveau des dépenses d'éducation dans l'amélioration du niveau de l'indicateur de développement humain. En effet, une augmentation des dépenses d'éducation de 5% induit une hausse du niveau de l'indicateur de développement humain de 0,1355971% à long terme.

2-2-4-Relation entre les dépenses publiques de santé et l'IDH

A priori, les dépenses publiques de santé devraient avoir une pression positive sur l'IDH. Le paradoxe ici est que la relation entre les dépenses publiques de santé et l'IDH est négative mais significative au seuil de 1% à long terme. Ceci se traduit par l'élasticité négative de -0,059513% à long terme. Ce résultat confirme les travaux effectués par l'économiste Malthus (1798) qui a montré que lorsque la population évolue à une progression géométrique, les ressources croissent suivant une progression arithmétique. A cet effet, on assiste à un faible niveau de satisfaction des besoins de santé par individu.

2-2-5-Relation entre libéralisation et l'IDH

Le signe attendu est celui obtenu. La libéralisation a donc eu un effet positif et significatif à long terme au seuil de 1%. On peut dire que la libéralisation a favorisé l'amélioration de la croissance économique.

De tout ce qui précède, nous pouvons conclure que toute augmentation du niveau des dépenses de fonctionnement agricole entraîne donc une amélioration du niveau de l'indice de développement humain. Ainsi, l'hypothèse H1 selon laquelle les dépenses publiques agricole de fonctionnement réduisent le niveau de pauvreté au Bénin est vérifiée. Quant aux dépenses d'investissement, toute augmentation du niveau des dépenses d'investissement agricole entraîne donc une amélioration de niveau de l'indice de développement humain. Ainsi, l'hypothèse H2 selon laquelle les dépenses publiques d'investissement agricole affectent positivement la pauvreté au Bénin est vérifiée.

2-3-SUGGESTIONS

De l'analyse de nos résultats, il ressort que les dépenses de fonctionnement de l'agriculture ont effectivement un effet positif sur le niveau de la pauvreté au Bénin. Mais, leur contribution à l'amélioration du niveau de l'indicateur de développement humain demeure faible. Quant à l'effet des dépenses d'investissement du secteur de l'agriculture, les résultats sont montrés que les dépenses d'investissement ont affecté positivement le niveau de pauvreté au seuil de 5%. Des efforts supplémentaires seront donc nécessaires pour améliorer le niveau de l'IDH via l'augmentation des dépenses d'agriculture. Eu égard à ces considérations et en vue de rendre plus performant le système agricole, nous formulons les recommandations à l'endroit des autorités publiques.

Afin de réduire le niveau de la pauvreté à travers les dépenses d'agriculture et pour que le pays atteigne les Objectifs Millénaires pour le Développement, un certain nombre de défis sont à relever.

Il revient donc aux autorités publiques de souligner l'importance d'une gestion des équipements car des établissements bien gérés sont un élément de base de la réussite des politiques agricoles. Si celles-ci ne s'accompagnent pas d'une amélioration dans l'entretien des établissements et la fourniture d'utilisation des équipements, les productions agricoles sont toutes les chances de baisser.

Elles doivent veiller à la mise en œuvre effective des SCRP qui offrent une vision claire du développement que le pays souhaite.

Elles doivent veiller à l'amélioration du rendement agricole, cela passe par la formation des producteurs agricoles à travers la mise en place et le renforcement de programme de recyclage continu. A cela on ajoute la disponibilité du personnel agricole.

Elles doivent veiller à l'octroi de microcrédit aux agriculteurs ruraux afin d'augmenter leurs productions agricoles. Cela doit être suivi de l'entretien de ces derniers en vue de les permettre à une bonne gestion de ces fonds.

Elles doivent veiller au renforcement des capacités et des compétences des acteurs du secteur agricole car leur renforcement permet la sécurité alimentaire de la nation. Il permet donc d'inciter la population à élargir leur domaine de culture.

Elles doivent améliorer les incitations monétaires et non monétaires afin d'accroître la motivation et la productivité des mains d'œuvre agricole et la qualité des services qu'ils fournissent.

Elles doivent veiller à l'amélioration du niveau des dépenses publiques d'agriculture. Cette amélioration pourra permettre de satisfaire aux besoins alimentaires. Elle permettra également à l'achat des infrastructures agricoles, parcelles cultivables et des engrais chimiques, à l'étude du sol, la satisfaction des incitations monétaires et non monétaires ainsi que les autres coûts que la recherche de l'amélioration du secteur agricole pourra occasionner.

Chacun doit s'y mettre, du simple citoyen jusqu'au sommet de ceux qui gèrent les affaires de l'Etat. Tout ceci ne réussira pourtant à un meilleur rythme si le pauvre lui-même ne s'y investi pas. Il faudra donc qu'il se refuse la fatalité de pauvreté.

CONCLUSION

La présente étude a permis d'analyser l'effet des dépenses publiques d'agriculture sur la pauvreté au Bénin. Elle a permis d'apprécier l'importance des dépenses de fonctionnement de l'agriculture et les dépenses d'investissement agricole dans la réduction de la pauvreté. Plus concrètement, comment les dépenses de fonctionnement de l'agriculture et les dépenses d'investissement agricole influencent le niveau de la croissance de l'indicateur de développement humain.

Au niveau de cette régression les différents tests effectués ont été également concluants à divers niveaux. On note qu'il y a la significativité du terme constant du modèle au seuil de 1% et la forte valeur de coefficient de détermination nous ont permis de nous arrêter sur un modèle de long terme. Les résultats ont montré que les dépenses d'investissement et de fonctionnement de l'agriculture ont eu un effet positif et significatif sur l'Indicateur de Développement Humain. Par ailleurs d'autres variables pertinentes ont été prises en compte telle que les dépenses publiques d'éducation, les dépenses publiques de santé et le produit intérieur brut réel par habitant. Selon les résultats des différents tests effectués, seules les dépenses de santé ont eu un effet négatif sur l'IDH mais, en matière de significativité toutes les variables étant significatives et seule le produit intérieur brut n'est pas significatif.

Aussi de toutes les variables à influence positive, les dépenses d'éducation ont l'effet le plus élevé. Ce qui corrobore le fait que la plupart des politiques et stratégies de développement tournent essentiellement autour des dépenses d'éducation.

Pour finir, nous pouvons dire que notre étude reste perfectible car elle comporte des insuffisances.

Les insuffisances proviennent également de la difficulté rencontrée dans la collecte des données et de la diversité des sources. Cependant, il convient de souligner que les insuffisances n'entachent aucunement la portée théorique et empirique de l'étude dans la mesure où tout travail empirique n'est à l'abri des difficultés inhérentes à la construction des modèles économétriques.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Action (2015), « Rapport Général sur le défi mondial en faveur du développement durable », atelier national d'échange de l'organisation de société civile, au Bénin, page 39.
- Ahossi, G. et Ayato, B. (2010), « Capital humain éducatif et croissance économique », mémoire soutenu à la FASEG/UAC, page 79.
- Arrêté n°828/MDR/D-CAB/SGM/DA/CP du 05-12-2000 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'INRAB.
- Asselin, L. et Dauphin, A. (2000), « Mesure de la pauvreté : un cadre conceptuel », Centre Canadien d'étude et Coopération Internationale (CECI), page 18.
- Balaro, G. et al (2010), « Point de la situation économique du Bénin » : www.document.banque_mondial.org.
- Banque Mondiale (2002), « Qualité de la Croissance Bruxelles », de Boeck, Université, page 282.
- Berthé, A. et Keïta, S. (2009), « Rapport analyse sur Investissement agricole et croissance économique en vue de la réduction de pauvreté préparé par la mise en œuvre du PDDAA : cas du Mali », page 61.
- Buisson, J. (2009) « Manuel Finance Publique », Paris : Dalloz, 14^e édition, page 182.
- Demery, L. (1992) & Aho & al (1997), « Impact de la politique budgétaire sur la pauvreté » : [www.memoire_online.com/.../m-L- impact de la politique budgétaire sur la pauvreté](http://www.memoire_online.com/.../m-L-impact_de_la_politique_budgetaire_sur_la_pauvrete).
- Dossou-Gbété, R. et Noumonvi, E. (2010), « Impact des dépenses publiques de santé sur la pauvreté au Bénin », mémoire soutenu à la FASEG/UAC, page 80.
- Dragne, A., Cissé, F. et Cabral, J. (2014), « Croissance agricole et option d'investissement pour une réduction de la pauvreté au Sénégal », Forum de la vulgarisation des résultats de la recherche économique et sociale, page 27.
- Easterly, W., Rebelo, S. (1993), « Fiscal Policy and Economic Growth : An Empirical Investigation », journal of Monetary Economics, n°32, p. 417-458.
- Gbètoenonmon, A. (2013), « Le Bénin en Afrique de l'Ouest : Vision, défis et contraintes économiques », n°7, p. 0-2.
- Gonard, F. (2006), « Une politique budgétaire keynésienne neutralisant les stabilisateur automatique en haut du cycle : cas de France », mémoire soutenu à l'école polytechnique de France, page 20.

- HCPM (2016), « Etude sur le Renchissement du Capital Physique au Maroc », Statistiques du compte de la nation, page 35.
- INSAE (2013), « Evaluation de la pauvreté au Bénin », Rapport du DRAFT Provisoire, Page 218.
- JS (2001), « Demande sociale, chocs externes et orthodoxie budgétaire », Rapport des Journées Scientifiques du CAPOD, 2^{ème} édition, Bénin, page39.
- Kahn, M., Kurma, M. (1997), « Public and Private Investment and the Growth Process in Developing Countries », Oxford Bulletin of Economics and Statistics, n°59, p. 69-88.
- Keynes, J. (2001), « Intervention de l'Etat est-il nécessaire ? » : www.ayzon.com/fr/Disser
- Knight, M., Loayza, N. et Villanueva, D. (1993), « Testing the neoclassical theory of Economic growth », IMF Staff Papers, n°40, p. 512-541.
- Kpodar, K. (2004), « le développement financier la problématique de réduction de la pauvreté », document de travail de la série Etude et Document E 2004. 08, CERDI.
- Lerner, A. (2008), « Responsable et équilibré » : www.cg68.fr/en/a-la-une/2008-in-budget-responsable-et-equilibre-html.
- Lewis, W. (1954), « Economic development with unlimited supplies of labor », the Manchester school, p. 139-191.
- Malthus, T. (1798), « essai sur le principe de population » : Malthus-fr-art-222-25313-html.
- MDAEP (2001), « Etude sur budgets Programme et politique du développement », rapport de direction général de la politique du développement, page 83.
- Morley, B., Perdakis, N. (2000), « Trade liberisation, Government Expenditure and Economic Growth in Egypt », journal of the development Studies, n°36, vol 4, p. 38-43.
- Myrdal, G. (2006) « Fiscal policies in the business cycle » : www.univ-orleans.fr/leo/image/espace-perso.
- Ojo, O. et Oshikoya, N. (1995), « Determinants of long terme Growth : some African Results », journal of African Economics, vol4, n°2, p.163-191.
- Oloukoi, L. (2009), « Analyse des politique agricole au Bénin », mémoire soutenu à la FASEG/UAC, page 60.
- Plan Annuel de Gestion des Dépenses des Ministères et Organisation (2015), « Budget de dépenses 2015 – 2016 ». Rigueur et Responsabilité de Québec, Pages 185.
- PNUD (1997), « rapport mondial sur le développement humain », Paris, Economica,

Page16-20.

- ReSAKSS (2010), « Diagnostique du secteur agricole du pays : Dépenses Publiques », Rapport Maputo, Page 113.
- Ricardo, D. (1817), « Principe de l'économie politique et de l'impôt (réimpression-champ-flamarion, 1977) »
- Rodrik, D. (1998), «Trade Policy and Economic Performance in Sub-Saharan Africa », Working Paper, n°6562, National Bureau of Economics Research.
- Schultz T. W. (1964) « Transforming traditional, New Haven, Conn ». Yale University press.
- Smith, A. (1776), « Recherche sur les causes et nature de la richesse des nations, Avarailable.At://Classique.Uqac/classique/SmithAdam/richessedesnations/livre 4/richeesse des nations».
- Tanzi, V., Zee, H. (1997), « Fiscal Policy and Long-Run Growth », IMF Staff Papers, vol44, juin, p.179-209.
- Tenou, K. (1999), « Les déterminants de la croissance à long terme dans les pas de l'OUEMOA. Note d'Information et Statistiques », Etude et Recherche, n°493, BECEAO, juin
- UME (2006) « le Monde ». Politique Budgétaire, n°31, page 74-75
- Vie-Public (2001), « la définition du budget de l'Etat » : www.vie-public.fr/budget.

